

Patrimoine culturel en Valais

Guide des institutions cantonales

Rédaction :
Antoine
Lugon

L'ÎLE AUX TRÉSORS

par Serge Sierro, conseiller d'Etat

La Bibliothèque cantonale est bien connue du public valaisan. Nos concitoyens la fréquentent volontiers, surtout depuis la modernisation de ses services et l'ouverture de ses relais dans le Haut et dans le Bas-Valais. Les Musées accueillent aussi chaque année des milliers de visiteurs, en particulier de nombreux étrangers visitant le Valais. Par contre, les Archives et le Service des monuments historiques et des recherches archéologiques apparaissent

trop souvent, aux yeux de la population, comme des institutions fermées, un peu mystérieuses, destinées avant tout à la sauvegarde et à la conservation du patrimoine. On n'ose guère pénétrer dans ces espaces protégés et l'on en connaît mal le fonctionnement et l'organisation. Le fait que les institutions culturelles de l'Etat dépendent de deux départements différents ne favorise pas une vision claire de leurs objectifs et de leur manière de travailler.

Je remercie donc les responsables de nos institutions culturelles d'avoir pris l'initiative de cette publication. Destinée en priorité aux chercheurs et aux étudiants, elle révélera sans doute à de nombreux esprits curieux l'ensemble de leurs services. Elle montrera à ses lecteurs ce qui s'est accompli dans le passé, en dressant un bilan sommaire des travaux déjà réalisés.

Mais ce Guide est surtout dirigé vers l'avenir. Il constituera un précieux instrument d'information. Il ira même encore plus loin, en signalant quelques pistes aux chercheurs futurs

désirant s'aventurer dans ce labyrinthe, si riche en documents, et qui ne demande qu'à être découvert et exploité.

En souhaitant à cet ouvrage tout le succès qu'il mérite, je ne résiste pas à la tentation d'y exprimer ma joie de voir se concrétiser si utilement la collaboration qu'un Chef de département souhaite voir s'établir entre les responsables de divers services. Le lecteur appréciera, quant à lui, d'y trouver une voie d'accès vers cet archipel, devenu aussi une sorte d'île aux trésors multiples, prêts à s'offrir généreusement aux esprits curieux qui viendront y séjourner.

■
1 Adresse du responsable de cette antenne: Antoine Lugon, chargé de recherches, Bibliothèque cantonale, rue des Vergers 9, CH 1951 Sion; E-mail: antoine.lugon@bcvs.vsnet.ch.

AVANT - P R O P O S

par Antoine Lugon

Les travaux ayant trait au Valais en sciences humaines, et plus particulièrement en histoire, se sont multipliés durant ces deux dernières décennies. Il reste cependant beaucoup à faire pour que le Valais continue d'apporter sa contribution spécifique à l'histoire des Alpes ou tout simplement à celle de la Suisse. L'absence d'université contraint le chercheur qui s'intéresse au Valais à ne compter sur place que sur les services publics qui assument les tâches classiques de la gestion du patrimoine culturel. Pour l'essentiel, et dans un ordre de priorité qui peut varier d'un domaine à l'autre, il s'agit de connaître (par l'inventoriage), de protéger (par des mesures appropriées), d'acquérir, d'étudier et de faire connaître les documents propres à accroître et à améliorer l'appréhension du passé, du présent et du devenir de la société.

Pour le chercheur débutant ou étranger au canton, il peut parfois être difficile de se retrou-

ver dans les méandres des services de l'Etat. Dans l'organigramme actuel de l'administration cantonale, ce sont quatre unités de gestion, réparties entre deux départements, qui assument les tâches que nous venons d'énumérer. Au Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) sont rattachés les Archives cantonales, la Bibliothèque cantonale (avec le Centre valaisan de l'image et du son) et les Musées cantonaux. Au Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE) appartient le Service des bâtiments, monuments et archéologie. Enfin, une antenne d'accueil et d'appui à la recherche s'est mise en place à la Bibliothèque cantonale. Elle s'efforce d'établir des contacts avec les universités et les chercheurs¹.

Le présent ouvrage participe de cette politique d'ouverture à la recherche. Il rassemble, à l'intention des utilisateurs intéressés par le

patrimoine culturel du Valais, et désireux de l'aborder sous l'une ou l'autre de ses formes, des données fournies sur leurs activités, leurs ressources documentaires et pratiques, par les diverses institutions culturelles de l'Etat². En complément de ce guide, on a aussi dressé un bilan sommaire de la recherche en histoire et en sciences humaines durant ces dernières décennies.

Au travers des ouvrages signalés sommairement dans ce bilan, le chercheur intéressé pourra

juger de l'avancement en Valais des travaux sur les différentes époques et dans les divers domaines touchant à l'histoire (anthropologie, art, culture, démographie, économie, ethnologie, géographie, linguistique, politique, prosopographie, religion, société, techniques, etc.).

Il sera ainsi mieux armé pour identifier les manques flagrants, les terrains encore vierges et les possibilités encore offertes aux esprits curieux. Il pourra connaître les pistes déjà explorées aussi bien qu'en déceler de nouvelles.

■
² On trouvera des renseignements sommaires sur toutes ces institutions (adresses, possibilités d'accès, activités, ressources documentaires, publications) dans le guide de la Communauté de travail des Alpes occidentales (COTRAO) intitulé *Parcours à travers la documentation régionale des Alpes occidentales*, 1991. Mise à jour sur Internet: www.unil.ch/cotrao/docs/fra013.htm.

Rue des Vergers 7, 1950 Sion
 Tél. : 027/606 46 00, fax: 027/606 46 04
 E-mail: archives@vs.admin.ch
 Directeur: Hans-Robert Ammann
 Heures d'ouverture et de prêt:
 lundi au vendredi de 8 h à 12 h et
 de 13 h à 18 h, samedi de 8 h à 12 h
 Salle de travail: 8 à 10 places,
 en partie équipées pour ordinateur

BUTS, TÂCHES SPÉCIFIQUES, INSTRUMENTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les Archives cantonales³ ont une mission administrative et historique. Elles rassemblent et conservent les documents anciens et modernes émanant de l'administration de l'Etat qui ont une valeur juridique, politique, économique, historique, sociale ou culturelle. En outre, elles gèrent des fonds d'archives de provenance non étatique qui leur sont confiés.

Elles ont l'obligation d'assurer la conservation des documents anciens, chartes, registres, livres manuscrits, plans, etc. et d'éviter toute perte et destruction de pièces uniques et irremplaçables.

Les Archives ont également pour tâche de rendre accessibles, au moyen d'inventaires et de fichiers, les documents conservés afin d'en faciliter la gestion pour les administrations et la mise à la disposition de la recherche historique. Elles sont ainsi tenues de favoriser l'exploitation scientifique de leurs fonds⁴.

Bibliothèque

La bibliothèque de la salle de travail est destinée à la consultation sur place. Les livres ne

sont pas prêtés à l'extérieur. Il s'agit d'une bibliothèque historique avec accès libre. Elle contient principalement des ouvrages de base concernant l'histoire du pays, c'est-à-dire des travaux souvent consultés (collections de sources imprimées; ouvrages généraux sur l'histoire politique, culturelle, économique et sociale; thèses; mémoires de licence; monographies de communes et de paroisses, etc.), des revues historiques (*Vallesia*, *Cahiers de Vallesia*, *Annales valaisannes*, *Blätter aus der Walliser Geschichte*, *Walliser Jahrbuch*) ainsi que des collections administratives (*Recueil des lois*, *Rapport de gestion du Conseil d'Etat*, *Bulletin officiel*, *Budget et Comptes de l'Etat du Valais*, *Bulletin du Grand Conseil*, etc.).

Inventaires et outils de travail

Quelque deux cents registres d'inventaires et de nombreux fichiers peuvent être consultés par les lecteurs grâce au libre accès. Un lecteur de microfilms et une photocopieuse sont également à la disposition des chercheurs. Pour préserver les documents originaux manuscrits, il est interdit d'effectuer des photocopies sans l'autorisation spéciale d'un(e) archiviste. Il est possible de commander des photographies ou un microfilm des pièces d'archives.

Conditions et limites de l'utilisation des documents

Comme les documents d'archives sont des pièces ou des dossiers uniques et irremplaçables, ils doivent être traités avec précaution. Leur consultation n'est permise que dans la salle de travail. Pour des raisons de sécurité, le prêt à domicile est exclu.

³ Un guide des Archives, qui présentera de manière détaillée et précise les différents fonds et sections, est actuellement en préparation. On ne trouvera donc ici qu'une présentation sommaire.

⁴ Cf. la Loi sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996.

Les dossiers d'archives contemporaines ne sont consultables qu'après un délai de protection de trente ans. Les documents en provenance des tribunaux sont interdits à la consultation avant un délai de cent ans. Des dérogations peuvent cependant être obtenues par les chercheurs auprès des départements, services ou tribunaux concernés.

L'utilisation des anciens textes n'est pas toujours aisée. Les sources valaisannes avant 1800 sont souvent rédigées en latin ou en allemand, et l'emploi de l'écriture gothique est courant. Le personnel scientifique des Archives donne volontiers des renseignements sur l'état des sources ou sur les documents en rapport avec le sujet traité. Il peut, mais de façon ponctuelle,

aider à résoudre des problèmes paléographiques ou linguistiques. Il est en effet indispensable que les utilisateurs travaillent de façon autonome.

Recherches et études basées sur des fonds d'archives

Les chercheurs et les étudiants désireux de faire des recherches historiques se basant sur des documents conservés dans les fonds gérés par les Archives de l'Etat du Valais doivent se présenter impérativement à la direction. Le directeur des Archives désignera dans chaque cas la personne de référence aux Archives, en fonction des connaissances et de la spécialisation de ses collaborateurs.



Rouleaux de reconnaissances sur parchemin (XV^e siècle)
(Fonds des AV, photo J.-M. Biner)

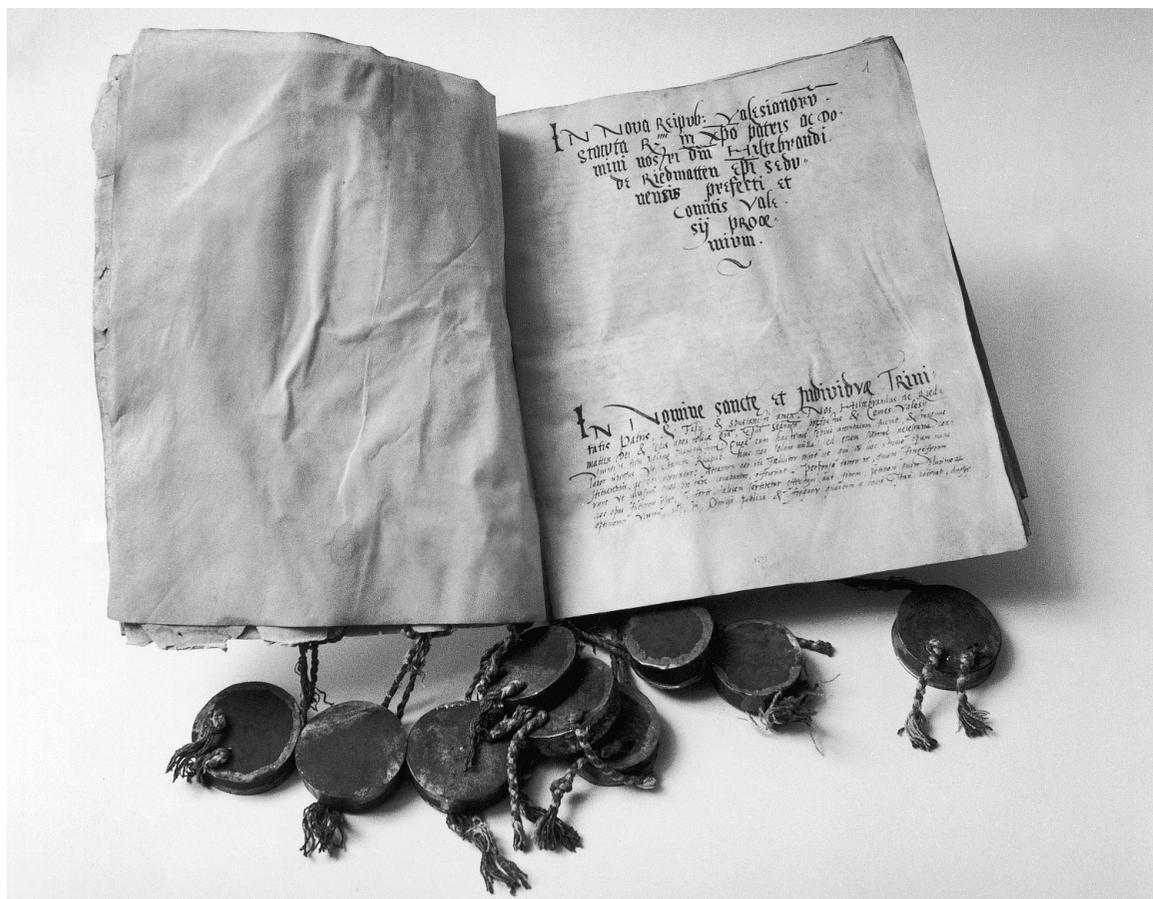
Les étudiants et chercheurs s'engagent en outre à remettre, à l'intention de la bibliothèque des Archives, un exemplaire de leur travail, mémoire, thèse, article ou autre.

FONDS DE L'ETAT

Les débuts des Archives cantonales remontent au XVI^e siècle, époque où les patriotes des sept Dizains ont contraint le prince-évêque à partager avec eux le pouvoir politique. Elles conservent aujourd'hui environ 8000 m linéaires de

documents couvrant une période qui s'étend du XII^e siècle jusqu'à nos jours. Parmi les différents fonds, celui de l'Etat du Valais est évidemment de loin le plus important. Il comprend les documents résultant de l'activité des autorités, de l'administration et des institutions cantonales et reflète l'évolution politique, économique et sociale du Valais.

Chaque année, les fonds s'accroissent d'environ 400 m linéaires, dont 95 % sont représentés par des versements de l'administration cantonale. Ci-après nous décrivons brièvement les



Statuta Patriae (Landrecht) de 1571. Cahier de parchemin muni des sceaux de l'évêque, du chapitre et des sept Dizains
(Photo J.-M. Biner)



principales sections, telles qu'elles s'articulent chronologiquement, en indiquant les instruments de travail à disposition.

Moyen Age

La documentation médiévale des Archives cantonales ressemble plus à une collection de parchemins, de papiers et de registres de tout genre qu'à un fonds d'archives généré de façon organique. Ces documents se trouvent essentiellement dans les séries AV et AVL qui ont fait l'objet d'inventaires, en partie encore sommaires. Ces sources constituent un complément des fonds médiévaux d'archives privées et d'archives ecclésiastiques, notamment celles du Chapitre cathédral ou de la Bourgeoisie de Sion.

Ancien Régime

Le précieux fonds de l'Ancien Régime – avec la série des Recès de la Diète (en partie publiés par les soins des Archives), les dossiers et volumes de correspondance diplomatique, le *Landrecht* avec ses compléments et interprétations, les minutes de notaires, les registres de reconnaissances féodales, etc. – présente des structures plus conformes à la notion d'archives. Ce fonds (également sous AV et AVL), qui va du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle et qui bénéficie d'un inventaire sommaire, est encore assez peu exploité par la recherche.

De 1798 à 1815

La courte période entre la fin de l'Ancien Régime en 1798 et l'entrée du Valais dans la Confédération suisse en 1815 est bien documentée grâce aux fonds de la République Helvétique (1798-1802), de la République indépendante du Valais (1802-1810), du Département français du Simplon (1810-1813) et de la Transition (1813-1815). Ces sources ont été particulièrement mises en valeur par les travaux de M. André Donnet, ancien directeur des Archives cantonales, et

son «école»⁵. Des inventaires assez détaillés rendent ces pièces facilement accessibles.

Depuis 1815

C'est à partir de 1815 que le passé du Valais est le plus richement documenté, car dès lors la continuité des institutions cantonales et de l'administration est assurée. Dans ce grand fonds dit des archives modernes sont conservés les documents du Grand Conseil (procès-verbaux, bulletins), du Conseil d'Etat (décisions, correspondance, etc.) ainsi que la documentation produite par les différents départements et services de l'administration.

Les transformations politiques, économiques et sociales intervenues depuis le deuxième quart du XIX^e siècle ont multiplié les interventions du pouvoir politique et de l'administration dans tous les domaines de la société. Il en résulte une constante augmentation des documents à conserver. Les chercheurs qui se consacrent à l'étude de ce fonds disposent de nombreux inventaires et fichiers.

AUTRES FONDS ET COLLECTIONS

Archives de familles

Un autre important centre d'intérêt des Archives de l'Etat est constitué par les quelque deux cents fonds de familles valaisannes parmi lesquels sont bien représentées les anciennes familles patriciennes impliquées dans l'histoire du pays. Il s'agit pour la plupart d'actes privés à travers les siècles comme des ventes, des testaments, des contrats de mariage, mais aussi des correspondances, des pièces de procédure, des documents se rapportant au service étranger ou à la vie politique du pays. Les Archives cantonales ont établi des inventaires très détaillés de ces fonds, avec souvent des analyses pièce par pièce, qui facilitent les dépouillements fins. La consultation est soumise dans certains cas à une autorisation des déposants. Les Archives cantonales disposent aussi d'inventaires de fonds de familles non déposés,

5 Voir notamment: André DONNET, «Documents pour servir à l'histoire de la révolution valaisanne de 1798», in *Vallesia*, t. 19, 1964, pp. 1-188; t. 31, 1976, pp. 1-186; t. 32, 1977, pp. 1-246; t. 34, 1979, pp. 1-102; t. 35, 1980, pp. 1-120.

comme par exemple les importantes archives Stockalper à Brigue. Il s'agit d'une étonnante collection de 15 625 documents couvrant neuf siècles, dont plus de mille parchemins et quatre-vingt-deux livres de comptes. Les pièces d'archives du XVII^e siècle sont d'un intérêt historique exceptionnel, avec quatorze volumes in-folio de livres de comptes, précieuse source d'informations sur la vie quotidienne de l'époque⁶.

Archives des communes, bourgeoises et paroisses déposées aux Archives de l'Etat

Les Archives cantonales gèrent environ cent fonds d'archives communales, bourgeoises ou paroissiales. Ce sont surtout les communes du Valais romand qui ont déposé leurs anciens fonds (parchemins et papiers jusque vers 1900). Cela facilite considérablement la consultation qui

ne s'effectue cependant qu'avec l'accord des communes déposantes.

La plupart des archives communales ou paroissiales du Haut-Valais sont conservées et gérées dans les communes et paroisses mêmes.

Rappelons enfin que les Archives cantonales disposent d'inventaires de toutes les archives communales et paroissiales du Valais, ainsi que de divers fonds non déposés à Sion.

Sociétés et associations

Plus de cent fonds d'archives d'associations, de sociétés, de fédérations (par exemple des consortiums d'alpage, de bisse, des sociétés de musique ou de sport, etc.) sont déposés aux Archives cantonales qui en ont établi des inventaires détaillés ou sommaires. Pour certains de ces fonds la consultation est soumise à une autorisation des déposants.

■
⁶ Sur ce fonds et son exploitation scientifique, voir ci-dessous note 42.



Registres (grosses) de reconnaissances foncières de la région de Conthey (XVI^e-XVII^e siècles)
(Photo J.-M. Biner)

Collections

Quelques collections spéciales enrichissent les Archives cantonales.

Méritent d'être mentionnés, parce qu'ils sont souvent consultés, les collections d'armoiries des communes et familles valaisannes ainsi que l'inventaire des anciens sceaux et cachets, établi par l'intermédiaire des Musées Nationaux.

On y trouve également les copies des registres de baptême, de mariage et de décès de toutes les paroisses du Valais, source incontournable pour la recherche généalogique. La consultation de ces copies est cependant soumise à l'autorisation des curés des paroisses respectives.

Les importantes collections de photographies rassemblées au fur et à mesure par les Archives cantonales se trouvent aujourd'hui au Centre valaisan de l'image et du son à Martigny. Conformément au principe du respect de l'intégrité des fonds, les Archives conservent néanmoins encore divers ensembles de photos dans des fonds privés déposés. Il faut aussi mentionner les milliers de photos et de photocopies de documents provenant parfois d'autres fonds d'archives (fonds Ph).

INVENTAIRES DE FONDS NON DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ÉTAT

Archives ecclésiastiques

Des Archives ecclésiastiques comme les Archives de l'Evêché de Sion, du Chapitre cathédral de Sion⁷, de l'Abbaye de Saint-Maurice, de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, du couvent des Capucins à Sion sont conservées par ces institutions elles-mêmes; toutefois le chercheur trouvera un exemplaire des inventaires de ces précieux fonds aux Archives cantonales (en tout vingt-deux gros volumes). On signale en particulier l'inventaire récent détaillé et exhaustif des archives du Grand-Saint-Bernard (en six volumes) établi par le Chanoine L. Quaglia avec la collaboration

des Archives cantonales par l'intermédiaire de son ancien directeur, M. Grégoire Ghika. Les fonds des archives du Grand-Saint-Bernard et de l'Abbaye de Saint-Maurice viennent d'être



*Capitulation militaire entre le roi d'Espagne et la République du Valais en 1805. Couverture en velours cramoisi brodé d'or et d'argent; sceau dans une boîte en argent
(Photo J.-M. Biner)*

■
7 Sur ces archives, particulièrement riches pour l'histoire médiévale en raison de l'importante série de minutes notariales, voir P. RÜCK, «Das Archiv des Domkapitels von Sitten», in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 65, 1971, pp. 114-120; R.-H. BAUTIER et J. SORNAY, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Age, t. 1, Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, Etats de la Maison de Savoie*, vol. 2, Paris, 1971, pp. 1357-1369; voir aussi J. LEISIBACH, *Die liturgischen Handschriften des Kapitelsarchivs in Sitten*, Fribourg, 1979.

présentés dans le cadre d'un volume d'*Helvetica Sacra* consacré à ces institutions⁸.

Autres fonds

Les Archives cantonales possèdent aussi un exemplaire des inventaires d'autres dépôts d'archives ou d'institutions, comme par exemple celui du Centre régional d'études des populations alpines (CREPA) à Sembrancher contenant une centaine de fonds privés de la région de l'Entremont, ou celui des Archives de la Société d'histoire du Haut-Valais, à Brigue, qui représentent un fonds riche pour l'histoire du pays à travers les siècles.

Enfin le chercheur dispose dans la salle de travail d'inventaires imprimés comme ceux des Archives départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie ou des Archives fédérales, à Berne.

PUBLICATIONS

Les Archives cantonales assurent depuis des décennies la publication de travaux relatifs à l'histoire du Valais. Elles poursuivent l'édition de sources particulièrement utiles ou difficiles d'accès. Afin de mieux faire connaître leurs collections, elles assurent depuis 1946 la rédaction et la publication de la revue annuelle *Vallesia*⁹. Les institutions culturelles de l'Etat, mais aussi les chercheurs, ont la possibilité d'y publier leurs travaux. On y trouve des rapports scientifiques et des mémoires et documents portant sur tous les domaines et toutes les périodes de l'histoire valaisanne.

Dans la collection des *Cahiers de Vallesia*, fondée en 1988, sont publiés les manuscrits trop volumineux pour prendre place dans la revue *Vallesia*.

Les Archives publient en outre progressivement les Recès de la Diète valaisanne à partir de 1500 (*Die Walliser Landrats-Abschiede seit dem Jahre 1500*), source officielle et primordiale pour l'histoire du Valais. A ce jour ont paru neuf volumes qui couvrent les années 1500 à 1613. Par ailleurs, les Archives collaborent régulièrement aux revues d'histoire valaisannes et suisses.

NOTES SUR LES ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

par Antoine Lugon

Parmi les archives ecclésiastiques valaisannes, celles du Vénérable Chapitre de Sion¹⁰ méritent d'être citées en tout premier lieu. Elles comportent une bibliothèque riche de prestigieux manuscrits et incunables. On y trouve évidemment la documentation propre à l'institution et à son administration (reconnaisances féodales, comptes, procès-verbaux, dossiers de justice ecclésiastique). Mais surtout, en raison de l'inféodation par l'évêque du droit de chancellerie, elles recèlent un fonds d'archives notariales qui, pour le bas Moyen Age, est l'un des plus riches, non seulement de Suisse mais de tout l'arc alpin¹¹.

Les archives de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, dont l'inventaire, établi par le chanoine Hilaire Charles, date du XVIII^e siècle, renferment plus de dix mille actes; elles sont en cours de microfilmage. Une copie de l'inventaire Charles se trouve aux Archives de l'Etat à Sion et une autre à la Bibliothèque Nationale de Paris. Ce fonds, aussi riche et important que celui du Chapitre de Sion, mériterait un nouvel inventoriage, bien des documents ayant été, délibérément ou non, laissés de côté par le chanoine Charles.

En raison du grand incendie de Sion en 1788, les Archives de l'Evêché n'ont conservé que peu de documents antérieurs à cette date. C'est donc essentiellement pour les XIX^e et XX^e siècles qu'on y trouvera la documentation propre à l'institution: procès-verbaux des visites pastorales régulières, rapports des curés sur l'état de leurs paroisses, relations du diocèse avec l'Etat, les communes, les communautés religieuses et le Saint-Siège.

L'Hospice du Grand-Saint-Bernard conserve lui aussi d'importantes archives médiévales et modernes (microfilmées par les Archives cantonales de Sion et récemment inventoriées par elles, avec l'aide de M. Grégoire Ghika, ancien directeur): correspondance, livre des passants, ainsi que des collections de pièces de monnaies, de minéraux, d'objets religieux, d'histoire naturelle, d'ethnologie, d'estampes et de photographies.

■
⁸ Voir *HELVETIA SACRA IV/1, Les Chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais*, Bâle, 1997, pp. 131-147 et 371-393.

⁹ Pour juger de l'apport primordial de cette revue à l'histoire du Valais, voir ci-dessous, p. 52.

¹⁰ Sur l'ensemble de ces archives, voir note 7.
Les conditions d'accessibilité aux chercheurs menant un projet de longue haleine sont restreintes (ouverture seulement sur rendez-vous avec le chanoine archiviste).

¹¹ Voir CHANTAL AMMANN-DOUBLIEZ, «Esquisse d'une histoire notariale du diocèse de Sion au Moyen Age: sources et problématique», in *Vallesia*, 46, 1991, pp. 169-204.

Rue des Vergers 9,
Case postale 182, 1951 Sion
Tél.: 027/606 45 50, fax: 027/606 45 54
E-mail: biblio.cantonale@bcvs.vsnet.ch;
site internet: (<http://www.bcvs.vsnet.ch>)
Directeur: Jacques Cordonier
(jacques.cordonier@bcvs.vsnet.ch)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Mission et organisation

Ouverte au public en 1853, la Bibliothèque cantonale a été constituée par l'intégration de la bibliothèque de l'administration cantonale (Bibliothèque nationale du Valais) et de celle du Collège des Jésuites de Sion, confisquée



La Bibliothèque cantonale; le siège central de Sion
(Photo R. Hofer)

lors de l'expulsion de cet ordre religieux en 1848¹².

Elle développe aujourd'hui son activité autour de quatre axes complémentaires, à savoir:

- rassembler, mettre en valeur et conserver le patrimoine imprimé et audiovisuel valaisan;
- offrir, dans les divers domaines de la connaissance, les services d'une bibliothèque d'étude et de référence par ses propres collections et sa participation aux réseaux d'échange d'information;
- contribuer à la vie culturelle et scientifique du canton;
- coordonner le réseau des bibliothèques valaisannes¹³.

La Bibliothèque cantonale a son siège à Sion et dispose de deux offices décentralisés, à Saint-Maurice et à Brigue, ainsi que d'un centre spécialisé pour les documents audiovisuels à Martigny: le *Centre valaisan de l'image et du son*.

FONCTIONS PRINCIPALES DES QUATRE SITES

Les principales fonctions remplies par les différents sites de la Bibliothèque sont données ci-après. On en trouvera le détail dans les paragraphes ultérieurs.

Siège de Sion:

- acquisition, conservation et mise à disposition de l'ensemble des collections imprimées concernant le Valais, toutes langues confondues; élaboration et mise à disposition des outils (bibliographies, catalogues, répertoires, équipements, etc.) nécessaires à leur exploitation par le public général ou spécialisé;
- bibliothèque/médiathèque généraliste, d'étude et de référence pour le public francophone;
- direction de l'institution et coordination du réseau cantonal des bibliothèques.

Rue des Vergers 9,
Case postale 182, 1950 Sion
Tél.: 027/606 45 50, fax: 027/606 45 54
E-mail: biblio.cantonale@bcvs.vsnet.ch
Directeur: Jacques Cordonier
Responsable de la documentation
valaisanne: Alain Cordonier
Heures d'ouverture du lundi au samedi
de 8 h à 18 h (samedi fermeture à 17 h).
Le service du prêt fonctionne de 10 h à
12 h et de 13 h à 18 h (samedi: fermeture
à 17 h)

Centre valaisan de l'image et du son, Martigny (Walliser Ton- und Bildzentrum):

- acquisition, conservation et mise à disposition du public des collections audiovisuelles concernant le Valais, toutes langues confondues (documents cinématographiques, photographies, documents sonores); élaboration et mise à disposition des outils nécessaires à leur exploitation par le public général ou spécialisé;
- bibliothèque de travail sur le cinéma et la photographie.

Av. du Grand-Saint-Bernard 4,
1920 Martigny
Tél.: 027/722 91 92, fax: 027/723 11 05
E-mail: image.son@imageson.vsnet.ch
Directeur: Jean-Henry Papilloud
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Bibliothèque cantonale et communale, Brigue-Glis (Kantons- und Stadtbibliothek, Brig-Glis):

- bibliothèque/médiathèque généraliste, d'étude et de référence pour le public germanophone;
- bibliothèque communale sur mandat de la commune de Brigue-Glis;
- soutien au développement des bibliothèques de lecture publique et scolaires du Haut-Valais;
- *Walser Institut*: bibliothèque Walser.

¹² La plus ancienne mention connue de la «Bibliothèque nationale du Valais» remonte à 1823.

¹³ Le mandat de la Bibliothèque cantonale est donné aux articles 32 et 33 de la loi du 15 novembre 1996 sur la promotion de la culture.

Schlossstrasse 30,
Case postale 572, 3900 Brigue-Glis
Tél.: 027/923 05 51, fax: 027/924 36 13
E-mail: biblio.brig@bcvb.vsnet.ch
Directeur: Stephan Furrer
Heures d'ouverture et de prêt:
du lundi au samedi de 9 h à 18 h 30
(samedi fermeture à 16 h)

Bibliothèque cantonale et communale, Saint-Maurice:

- bibliothèque/médiathèque d'étude et de référence régionale pour le Bas-Valais;
- bibliothèque communale sur mandat de la commune de Saint-Maurice;
- soutien au développement des bibliothèques de lecture publique et scolaires pour l'ensemble du Valais romand.

Place Sainte-Marie,
1890 Saint-Maurice
Tél.: 024/486 11 80, fax: 024/486 11 84
E-mail: biblio.bcvsm@bcvsm.vsnet.ch
Directrice: Valérie Bressoud Guérin
Heures d'ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi: 15 h-18 h 30 (prêt jusqu'à 18 h); mercredi et samedi 14 h-17 h 30 (prêt jusqu'à 17 h)

Chacun des quatre sites participe à la vie culturelle et scientifique du canton en fonction de ses missions et collections.

CATALOGUES

La Bibliothèque cantonale est membre du Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises depuis 1988. A ce titre, les bibliothèques/médiathèques de Sion, Brigue et Saint-Maurice signalent leurs collections dans la base de données de RERO qui peut être interrogée via le réseau internet¹⁴. Pour connaître exactement la localisation et la disponibilité d'un ouvrage, ainsi que, le cas échéant, le commander par cour-

rier électronique, il est préférable de consulter directement la base de données valaisannes, à laquelle on accède à la même adresse internet ou directement par le site de la Bibliothèque cantonale¹⁵. Il convient de noter que les fonds de la Bibliothèque cantonale ne sont pas encore entièrement signalés dans la base de données informatisée. Certains font encore l'objet de fichiers à consulter directement dans le site qui les détient. Une copie sur microfiches du catalogue des ouvrages acquis avant 1989 par la Bibliothèque cantonale de Sion est consultable dans chacun des quatre sites.

La base de données valaisanne de RERO comprend également le catalogue de quelques bibliothèques spécialisées, telles que celles du Palais de justice (Sion), de la Haute Ecole de gestion (Saint-Maurice), du Bureau cantonal de l'égalité (Sion); elle signale également les périodiques reçus par l'ensemble des bibliothèques spécialisées valaisannes.

- 14 Adresse: <http://www.rero.ch>, choix: catalogue collectif.
- 15 Adresses: <http://www.rero.ch>, choix: Valais, Catalogue bibliothèques; serveur de la Bibliothèque cantonale: <http://www.bcvb.vsnet.ch>.



La Bibliothèque de Brigue, vue intérieure
(Photo R. Hofer)

**UNE BIBLIOTHÈQUE/
MÉDIATHÈQUE D'ÉTUDE ET
DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALISTE
(SION, BRIGUE, SAINT-MAURICE)**

PRESTATIONS

En tant qu'institution d'étude et de référence à vocation généraliste, la Bibliothèque cantonale du Valais propose, à Sion, Brigue et Saint-Maurice, une documentation d'information et d'étude sur les principaux domaines de la connaissance. Un système de courrier interne permet d'obtenir, dans les 48 heures, tout ouvrage déposé dans un des deux autres sites. En Suisse, l'envoi de documents à domicile est également possible.

Dans ses trois sites, la Bibliothèque donne accès aux bases de données bibliographiques et factuelles, par la consultation des réseaux internet ou de cédéroms. Elle permet d'obtenir, par le biais du système de prêt interbibliothèques, les ouvrages disponibles dans d'autres bibliothèques suisses et étrangères.

L'appareil bibliographique traditionnel (Bibliographies nationales suisses, françaises et allemandes, principales bibliographies spécialisées dans les domaines des lettres et de l'histoire, etc.) est concentré à Sion où l'on trouvera également l'essentiel des ouvrages de référence, tout particulièrement dans les domaines des lettres et des sciences humaines.

Le service de prêt interbibliothèques et de télé-information peut apporter son appui dans la consultation de bases de données bibliographiques ou factuelles en ligne, auxquelles la Bibliothèque est abonnée.

COLLECTIONS

Bien qu'à vocation encyclopédique, la Bibliothèque cantonale a particulièrement développé ses fonds (environ 450 000 volumes)



La bibliothèque de Saint-Maurice; vue extérieure
(Photo R. Hofer)

Fonds de la Bibliothèque cantonale signalés dans la base de données de RERO:

Sion	Toutes les nouvelles acquisitions depuis le 1.1.1989 ainsi que les 65% des fonds acquis avant cette date
CEVIS	Tous les phonogrammes acquis depuis le 1.1.1989 Tous les enregistrements vidéo distribués par le circuit commercial Un choix de photographies sur la vie quotidienne (projet pilote en cours dans le cadre de l'Association Memoriav)
Brigue	Toutes les collections destinées au public adulte
Saint-Maurice	90% des collections destinées au public adulte

dans les domaines des lettres et des sciences humaines, disciplines pour lesquelles elle s'efforce de maintenir des collections au « niveau étude » (*study level*) tel que le définit l'*American library association*¹⁶, c'est-à-dire d'offrir un choix d'ouvrages qui permette d'aborder de manière autonome un nouveau domaine de la connaissance, de soutenir des études universitaires de premier cycle et de maintenir les connaissances ainsi acquises, de s'informer sur les divers aspects de la vie individuelle ou sociale et d'entrer en contact avec les principales productions culturelles et artistiques. Les *collections générales* de la Bibliothèque cantonale n'ont donc pas vocation à soutenir des études spécialisées ou à fournir la documentation nécessaire à la réalisation de recherches scientifiques autres que celles qui ont le Valais pour objet. Par contre, quelle que soit sa discipline ou son objet de recherche, tout chercheur utilisera avec profit les différents services de la Bibliothèque, en particulier l'accès aux réseaux internationaux et au système de prêt interbibliothèques.

DOCUMENTATION VALAISANNE

La Bibliothèque cantonale s'efforce de réunir l'ensemble des documents imprimés et audiovisuels « concernant le Valais ».

Le lien de ces documents avec le Valais peut concerner :

- leur contenu lorsqu'ils traitent d'un sujet valaisan ou en rapport avec le canton;
- leurs auteurs, réalisateurs ou créateurs lorsque ceux-ci sont valaisans ou durablement établis dans ce canton;
- leurs éditeurs, producteurs ou imprimeurs lorsque ceux-ci développent leurs activités en Valais.

Il est d'usage de désigner les documents entrant dans les catégories ci-dessus par le terme *Vallesiana*.

Le canton du Valais, à l'inverse de régions voisines telles que la France ou les cantons de Genève, Vaud et Fribourg, ne connaît pas de « dépôt légal » ou obligatoire des documents

publiés. Pour pallier partiellement cette lacune, les imprimeurs valaisans, par une convention passée en décembre 1969 avec la Bibliothèque cantonale, s'engagent sur une base volontaire à déposer deux exemplaires de leur production auprès de la Bibliothèque. Des dispositions similaires n'existent pas pour les documents audiovisuels, à l'exception d'une convention de collaboration passée avec la Radio Suisse romande pour les émissions traitant du Valais.

Pour des raisons historiques, la *Documentation valaisanne* est gérée dans deux sites différents, l'un consacré à l'imprimé et à l'information d'ordre général (Bibliothèque cantonale, Sion), l'autre aux documents audiovisuels (Martigny, Centre valaisan de l'image et du son).

Généralement intégrés à des fonds d'archives, les ouvrages manuscrits concernant le Valais sont pour l'essentiel conservés aux Archives de l'Etat, à l'exception de quelques volumes faisant partie de la *Bibliothèque Supersaxo* et qui se trouvent à la Bibliothèque cantonale.

DOCUMENTATION VALAISANNE IMPRIMÉE (SION)

À l'exception de celles du *Walser Institut*, hébergées par la Bibliothèque cantonale et communale de Brigue, les collections de documents imprimés concernant le Valais sont conservées au siège de Sion.

Origines

Les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque se sont constitués dès 1853 à partir des collections privées, telles celles du père Etienne Elaerts (1795-1853), préfet du Collège de Sion et premier architecte cantonal, de Charles-Emmanuel de Rivaz (1753-1830), préfet national, puis conseiller d'Etat et grand-bailli, d'Achille Chappaz (1856-1902), conseiller d'Etat puis député au Conseil des Etats, de l'importante collection de journaux valaisans du colonel-brigadier et député Adolphe Fama (1853-1940), ainsi que de la bibliothèque réunie par l'évêque Walter Supersaxo (décédé en 1482) et par son fils Georges (décédé en 1529),

■¹⁶ *Study level*: A collection which supports undergraduate or graduate course work, or sustained independent study: that is, which is adequate to maintain knowledge of a subject required for limited or generalized purposes, of less than research intensity. It includes a wide range of basic monographs, complete collections of the works of important writers, selections from the works of secondary writers, a selection of representative journals, and the reference tools and fundamental bibliographical apparatus pertaining to the subject (ALA, Collection Level Codes).

acquise par la Bibliothèque en 1930. Ces collections ne comprennent pas – ou pour la Bibliothèque Supersaxo¹⁷ quasiment pas – de documents entrant dans la catégorie des *Vallesiana*. Elles sont donc essentiellement des témoignages intéressants sur les centres d'intérêt de familles ayant exercé des responsabilités publiques en Valais.

A ces fonds sont venues s'ajouter, en 1910, les bibliothèques de la Société valaisanne des sciences naturelles (la «Murithienne»), de la Société d'histoire du Valais Romand et celle de la section Monte-Rosa du Club alpin suisse. Enfin, depuis 1970, la collecte systématique des textes imprimés en Valais permet de constituer une

abondante documentation sur les aspects les plus variés de la réalité valaisanne.

Il convient également de noter que la Bibliothèque réunit de manière suivie la documentation paraissant sur les *Walser*¹⁸ et que le site de Brigue héberge la bibliothèque du *Walser Institut* créé en 1962 par l'*Internationale Walser Vereinigung*.

Nature des fonds

Le premier imprimé valaisan qui nous soit parvenu est sorti de presse en 1644. De cette date à la fin de l'Ancien Régime (1798), la bibliographie

■
¹⁷ On trouvera une présentation et un inventaire de la Bibliothèque Supersaxo dans: André DONNET, «Inventaire de la Bibliothèque Supersaxo», in *Vallesia*, vol. XXIX, 1974, pp. 31-106.

¹⁸ Les *Walser*, partant du Haut-Valais dès le XII^e siècle, ont colonisé les hautes vallées des Alpes, de la Savoie jusqu'au Vorarlberg. On retrouve des colonies *Walser* surtout au Piémont (Alagna, Rima, Rimella, Macugnaga...), en Val d'Aoste (Gressoney, Issime), au Val Formazza, dans les cantons de Berne, d'Uri, du Tessin, des Grisons et de Saint-Gall, au Liechtenstein (Triesenberg) et au Vorarlberg (Grosses et Kleines Walsertal...).

Les principaux journaux valaisans

Titre	Dates	Tendance
<i>L'Echo des Alpes</i>	1839-1844	libéral-radical
<i>Le Défenseur</i>	1839-1840	conservateur
<i>Walliser Bote</i>	1840- →	conservateur
<i>La Gazette du Simplon</i>	1842-1847	ultra-conservateur
<i>Le Courrier du Valais</i>	1843-1857	libéral
<i>Le Confédéré</i>	1861- →	radical
<i>La Gazette du Valais</i>	1855-1922	conservateur
<i>L'Ami du Peuple</i>	1878-1922	conservateur
<i>Briger Anzeiger</i>	1899-1960	conservateur
<i>Le Falot</i>	1914-1919 et 1925-1927	socialiste
<i>Le Nouvelliste</i>	1903- →	conservateur
<i>Feuille d'Avis du Valais</i>	1903-1968	conservateur-libéral
<i>L'Avenir</i>	1920-1925	socialiste
<i>Walliser Volksfreund</i>	1920-1989	conservateur-chrétien-social
<i>Valais demain</i>	1927- →	conservateur
<i>Le Rhône</i>	1929-1960	conservateur
<i>Le Peuple Valaisan</i>	1952- →	socialiste

Sommaire du classement systématique des PN (petits imprimés)

Accessible à travers un fichier matières comprenant des sous-rubriques et des subdivisions géographiques, la collection regroupe des programmes de manifestations (papillons, tracts, livrets de fête, catalogues, cartes d'invitation, etc.), des prospectus touristiques, de la publicité commerciale ou industrielle, des menus, faire-part, calendriers, cartes de vœux, diplômes, etc.

Principales rubriques

Art et culture	(PN 800)
Assemblées et congrès	(PN 645)
Associations économiques et sociales	(PN 695)
Associations et fêtes religieuses	(PN 644)
Chant	(PN 596)
Expositions	(PN 641)
Fêtes populaires et manifestations diverses	(PN 611)
Foires et expositions industr. et agricoles	(PN 690)
Folklore	(PN 601)
Maturités, diplômes	(PN 810)
Médailles	(PN 850)
Militaire	(PN 625)
Musique	(PN 597)
Politique	(PN 610)
Prospectus d'émission	(PN 630)
Prospectus de stations	(PN 707)
Publicité et arts graphiques	(PN 640)
Sports	(PN, cotes diverses)
Tambours, fifres et clairons	(PN 660)
Théâtre	(PN 657)
Université populaire	(PN 814)

Les collections imprimées: quelques chiffres

Revue vivantes	700
Journaux vivants	34
Rapports courants de collectivités	511
Petits imprimés (PN)	53 394
Affiches	10 043
Partitions musicales	2462
Étiquettes de vins	34 263
Coupures de presse	85 754
Cartes topographiques	1574

des imprimés valaisans a fait l'objet d'un inventaire systématique et exhaustif qui recense 376 volumes. Ces fonds sont pour l'essentiel intégrés aux collections de la Bibliothèque cantonale à l'exception notable des placards que conservent les Archives de l'Etat et de quelques ouvrages isolés dont seules des bibliothèques extérieures au Valais possèdent un exemplaire original¹⁹.

Pour la période allant de 1799 à 1950, un travail d'inventaire sélectif a été effectué pour les imprimeurs établis dans le Valais romand²⁰.

Au-delà des ouvrages publiés en Valais, les fonds de la Bibliothèque cantonale comprennent aujourd'hui la quasi-totalité des livres, périodiques et brochures entrant dans la catégorie des *Vallesiana*. La Bibliothèque possède notamment une collection complète des journaux valaisans édités depuis la sortie de presse, en 1839, du premier d'entre eux: l'*Echo des Alpes*. Les collections de journaux ont fait l'objet d'un microfilmage de sécurité qui sert également à leur consultation sur place au moyen d'un lecteur-reproducteur ou dans d'autres bibliothèques affiliées au réseau de prêt interbibliothèques.

Les cartes topographiques et les panoramas concernant le Valais font l'objet d'une collection où l'on trouve notamment les cartes historiques, un jeu complet des différentes versions des cartes topographiques fédérales (Dufour, Siegfried, Office topographique fédéral), ainsi que les réalisations plus modestes que peut générer l'activité touristique, par exemple²¹.

Les partitions musicales de compositeurs valaisans sont réunies de manière systématique et viennent rejoindre régulièrement le fonds historique constitué en 1944 par le dépôt de la bibliothèque musicale de la *Fédération des sociétés de chant du Valais*.

Les collections de cartes topographiques et de partitions musicales sont répertoriées dans des fichiers distincts jusqu'en 1989, date à partir de laquelle elles sont signalées dans le catalogue RERO.

La Bibliothèque dispose d'une collection de coupures d'articles de presse concernant le Valais, publiés dans les journaux édités hors du can-

ton. Ce fonds est constitué de manière systématique depuis 1975 et fait l'objet de publications ponctuelles sous la forme de revues de presse thématiques²².

Pays touristique, le Valais a donné lieu à la production de nombreuses affiches intéressantes, que l'on trouvera dans la collection qui leur est consacrée et qui fait l'objet d'un catalogue spécifique, consultable à la Bibliothèque.

Les imprimés de moindre ampleur (prospectus, programmes, livrets de fête, etc.) sont systématiquement réunis depuis la signature de la Convention passée avec les imprimeurs en 1969. Avant cette date, les collections ont été constituées à partir de dons parvenus à la Bibliothèque. Les « petits imprimés » ne sont pas signalés individuellement aux catalogues, mais réunis en dossiers thématiques sous la cote *PN*. Font exception à cette règle, et constituent une collection en tant que telle, les étiquettes de vins de producteurs valaisans.

OUTILS DE RECHERCHE

Les deux principaux outils de recherche qui permettent d'identifier les documents imprimés concernant le Valais sont:

– le catalogue informatisé de RERO et les catalogues sur fiches des ouvrages acquis avant le 1.1.1989: on y trouvera les livres et titres de périodiques;

– la *Bibliographie valaisanne générale*, consultable dans les fichiers de la Bibliothèque à Sion.

La *Bibliographie valaisanne générale* signale les livres, brochures, titres de périodiques, ainsi qu'un choix d'articles de revues et de journaux, dont le contenu concerne le Valais. La quasi-totalité de ces documents est en possession de la Bibliothèque. La *Bibliographie* est divisée en quatre fichiers alphabétiques qui regroupent respectivement:

– les auteurs valaisans ou ayant écrit sur le Valais (depuis 1990, les articles d'auteurs valaisans dont le thème n'a pas de rapport avec le Valais, ne sont plus répertoriés, à l'exception des textes littéraires);

■
¹⁹ Cf. Alain CORDONIER, «Bibliographie des imprimés valaisans des origines jusqu'à la fin de l'Ancien Régime: 1644-1798 suivie de notices biographiques des imprimeurs: 1644-1798», in *Vallesia*, vol. XXXIX, 1984, pp. 9-96. Cet ouvrage donne la localisation de tous les documents, y compris ceux qui ne sont pas en possession de la Bibliothèque cantonale du Valais.

²⁰ Manon DELLA SANTA, *Contribution à la création d'un répertoire des éditeurs du Valais Romand de 1799 à 1950: recherches effectuées à partir de l'ancien catalogue de la Bibliothèque cantonale du Valais*, Genève, Ecole supérieure d'information documentaire, 1998. On trouvera dans cet ouvrage une notice sur les imprimeurs actifs en Valais durant la période considérée.

²¹ Cf. Anton GATTLEN, «Die älteste Walliserkarte», in *Cartographica Helvetica*, 1992, n° 5, pp. 31-40.

²² Parmi les revues de presse récentes, on notera celles consacrées aux projets de jeux olympiques d'hiver 2002 et 2006, à l'affaire «Dorsaz», aux projets d'Hydro-Rhône, etc.

- les biographies de personnalités valaisannes ou de personnalités qui ont un rapport étroit avec le Valais;
- les lieux valaisans (localités, montagnes, cours d'eau, glaciers, cols, etc.) sous lesquels sont regroupés les articles traitant à titres divers (histoire, géographie, économie, culture, etc.) de l'endroit concerné;
- les sujets concernant l'ensemble du Valais et non un lieu déterminé.

Ces quatre fichiers sont également complétés par trois sections spécialisées qui recensent les publications concernant :

- l'histoire générale du Valais;
- les *Walsers*;
- les relations du canton avec les autres cantons et les pays étrangers.

La Bibliographie valaisanne est établie de manière systématique depuis 1950, par dépouillement quotidien de l'ensemble de la presse valaisanne, des revues et livres reçus à la Bibliothèque et, depuis 1975, des articles publiés dans la presse hors canton. Pour la période d'avant 1950, un dépouillement systématique a été réalisé pour les quotidiens suivants :

– <i>Gazette du Valais</i>	1855-1922
– <i>Walliser Bote</i>	1840-1999
– <i>Walliser Volksfreund</i>	1920-1989
– <i>Briger Anzeiger</i>	1899-1933.

Le principe de base appliqué pour la sélection des références de la Bibliographie (environ 4000 par an) est la valeur informative du document: tout article retenu doit apporter des éléments nouveaux à la documentation existante de manière à éviter la redondance, le superflu et l'insignifiant. Il s'agit donc d'une bibliographie sélective. Elle comprend aujourd'hui quelque 135 000 entrées au fichier des auteurs et 220 000 à celui des matières (lieux, biographies, sujets généraux).

Pour favoriser la recherche à distance, la Bibliothèque publie une sélection annuelle des principales références de la *Bibliographie valaisanne générale*. Au cours des années, cette sélection a varié dans son contenu et dans sa forme. De 1969 à 1989, *Les Annales valaisannes*

ont publié chaque année une *Bibliographie sélective d'histoire valaisanne*. Depuis 1990, ce choix s'est élargi à l'ensemble des domaines de la connaissance, y compris la littérature et les sciences naturelles, et a fait l'objet d'une publication annuelle autonome de la Bibliothèque, intitulée *Bibliographie valaisanne = Walliser Bibliographie*. Ces deux titres successifs peuvent être consultés dans les principales bibliothèques universitaires de Suisse. Parallèlement, le *Walliser Jahrbuch* publie depuis 1976 une *Bibliographie zur Geschichte und Landeskunde im Oberwallis*.

Il convient également de mentionner les répertoires complets établis par la Bibliothèque pour les revues scientifiques valaisannes, à savoir *Vallesia*, *Annales valaisannes*, *Bulletin de la Murithienne*, *Blätter aus der Walliser Geschichte*. Par l'intermédiaire de RERO, le contenu de ces revues est désormais accessible à l'ensemble de la communauté scientifique.

A titre de première orientation sur les ouvrages de base concernant les différents aspects du Valais, on consultera avec profit les deux guides documentaires *Valais, livre à livre* (1993) et *Das Wallis im Buch* (1995)²³.

Autres outils de recherche d'information

Sous la dénomination *Documentation Valais = Dokumentation Wallis*, la Bibliothèque produit et tient à jour une base de données consacrée aux institutions, services publics et associations du Valais. Publiée sous la forme d'un répertoire imprimé, la base de données sera accessible dès le début 2000 sur internet²⁴. Elle recense quelque mille institutions, en décrivant leur champ d'activité et les coordonnées de leurs responsables.

A partir d'une sélection de sources historiques, le *Valais par les dates*, pour sa part, propose une chronologie détaillée des événements qui ont marqué notre canton, de ses origines à nos jours²⁵. Enfin, parmi les outils de recherche documentaire, il convient de ranger les deux volumes consacrés aux estampes topographiques de

■
23 Nathalie Jordan, *Le Valais, livre à livre: guide documentaire* réalisé par Nathalie Jordan, sous la dir. d'Alain Cordonier, Sion, Bibliothèque cantonale du Valais, Office de recherche et de documentation pédagogiques, 1993, 134 p.; Alain Cordonier, *Das Wallis im Buch: bibliographischer Führer*, Sitten, Walliser Kantonsbibliothek: Amt für pädagogische Forschung und Dokumentation, 1995, 131 S.

24 *Documentation Valais: guide des institutions, services publics et associations du Valais = Dokumentation Wallis: Führer der Walliser Institutionen, öffentlichen Dienste und Vereinigung*, Sion, Bibliothèque cantonale du Valais, dès 1990. Mise à jour accessible sur le site internet de la Bibliothèque cantonale: <http://www.bcvs.vynet.ch>.

25 Jean-Luc ROULLER, *Le Valais par les dates: des origines à la bataille de la Planta*, Sion, Bibliothèque cantonale du Valais, 1995. Dans le cadre d'une refonte globale, une nouvelle édition de la chronologie qui couvre la période allant des origines à la fin du XX^e siècle, est publiée dans le présent volume des *Annales valaisannes*.

1548 à 1899. Ils permettent de repérer la gravure d'un paysage ou d'une localité valaisanne et d'identifier l'ouvrage dans lequel elle a été publiée²⁶.

**LE CENTRE VALAISAN
DE L'IMAGE ET DU SON
(MARTIGNY)**

par Jean-Henry Papilloud

Avenue du Grand-Saint-Bernard 4,
CH-1920 Martigny
Tél.: 027/722 91 92, fax: 027/723 11 05
E-mail: jhenry.papilloud@imageson.vsnet.ch
Directeur: Jean-Henry Papilloud
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les archives audiovisuelles relatives au Valais sont riches. Elles sont aussi fragiles et menacées. C'est pour les sauvegarder qu'a été créé,



Le Centre valaisan de l'image et du son (CEVIS) à Martigny;
vue intérieure
(Photo R. Hofer)

en 1987, le Centre valaisan du film qui est devenu dix ans plus tard, le Centre valaisan de l'image et du son.

Dans le cadre de la mission patrimoniale que la *Loi sur la promotion de la culture* attribue à la Bibliothèque cantonale, le Centre n'est pas seulement une forteresse de la mémoire, mais aussi un lieu d'accueil et de travail. A la fois cinémathèque, photothèque et phonothèque valaisanne, il se préoccupe de mettre en valeur les documents recueillis en les montrant au public et aux écoles et en participant à l'animation culturelle dans les régions du canton.

Grâce aux soutiens conjugués de l'Etat du Valais et de la Ville de Martigny, le Centre dispose des moyens nécessaires pour remplir ses tâches. L'organisation de manifestations importantes – *Les images en folie*, en 1991 – et la collaboration à *Memoriav*, Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, ont donné au Centre un rayonnement qui dépasse les frontières cantonales.

Le Centre valaisan de l'image et du son envisage et conduit sa mission patrimoniale dans le sens le plus large possible. Tous les documents qui entrent dans son champ d'activité et qui ont été conservés jusqu'ici sont potentiellement intéressants pour le public et les chercheurs. Qu'ils soient réalisés par des professionnels ou des amateurs, dans un but de diffusion commerciale ou strictement privée, ils sont recherchés, inventoriés et mis à la disposition des intéressés.

Disposant d'un crédit d'acquisition limité, le Centre développe les contacts et les collaborations pour obtenir dépôts et dons. Par ailleurs, des liens étroits ont été noués avec les entreprises nationales et régionales de production et les institutions de conservation pour obtenir des copies de documents sélectionnés pour leur intérêt et leur représentativité.

Le Centre s'efforce d'atteindre les normes recommandées pour la conservation des documents audiovisuels: température et degré d'hygrométrie constants, conditionnement dans des matériaux adéquats... Les documents audiovisuels sont traités suivant les normes usuelles dans chacun des domaines.

■
²⁶ Anton GATTLEN, *L'estampe topographique du Valais, Martigny, Brig, 1987-1992*, 2 vol.: 1548-1850; 1850-1899 et supplément 1600-1849.

Afin d'éviter les manipulations fréquentes, une politique systématique de copies de consultation est menée. Ainsi les films sont transférés en vidéo, les photographies mises sur vidéo-disque ou numérisées et les enregistrements sonores copiés sur CD.

Malgré l'exiguïté des locaux, des lieux de consultation sont prévus pour les différents supports. Par ailleurs, une salle de projection et une galerie d'exposition permettent des présentations ponctuelles. Une collaboration active est établie avec les différentes institutions culturelles du canton. De ce fait, une dizaine d'expositions sont présentées chaque année en Valais.

Les fonds audiovisuels

Canton alpin par excellence, le Valais est devenu, dès le XIX^e siècle, un lieu privilégié pour les artistes, les photographes, puis les cinéastes. Il leur offrait, dans un cadre grandiose, à la fois l'exemple d'une société traditionnelle et, en même temps, toutes les facettes d'une région en mutation. Dès le milieu du XIX^e siècle, avec la construction du chemin de fer et l'endiguement du Rhône, le Valais a connu les moments les plus importants de son histoire: l'installation des grandes industries, le désenclavement du canton par le Simplon, la grande révolution économique d'après 1950, le développement du tourisme de masse...

Les permanences et les changements, étudiés par les historiens et les ethnologues, ont été également enregistrés par les photographes et les cinéastes. Longtemps négligées, leurs œuvres, dont la valeur documentaire et culturelle est enfin reconnue, font maintenant partie de notre patrimoine.

Les photographies

L'invention de la photographie est à peine diffusée, en 1839, que de nombreux photographes – les daguerréotypistes – viennent en Valais. Dès les années 1860, nous trouvons des traces de photographes qui ouvrent un studio et ont pignon sur rue (Brauns à Sion). A partir des années

1880, chaque ville importante du canton a son ou ses photographes installés (Fumex à Monthey, Fontaine à Saint-Maurice, Denier à Martigny, Pasche à Sion, Zufferey à Sierre, Ruggeri à Brig, etc.). Malheureusement, la plus grande partie de leurs archives ont disparu. Pour leurs successeurs, la situation est variable. Si les archives d'un Raymond Schmid sont particulièrement riches et complètes, en revanche, le temps a fait un tri sévère pour celles d'Oscar Darbellay, d'Edouard Mussler, des Pollenghi ou des Dorsaz.

Du côté des amateurs, les familles ou le hasard nous ont révélé des photographes de talent. Le Centre valaisan de l'image et du son a ainsi le bonheur de pouvoir archiver les œuvres d'Albert Nyfeler, Charles Krebsler, Pierre de Rivaz, Jean Simonot, Pantaléon Binder, Pierre Odier, etc.

Enfin, des photographes extérieurs au canton ont réalisé des documents importants dont nous avons reçu les originaux ou acquis des copies, et qui constituent quelques-uns de nos fonds les plus riches, tels ceux de Charles Paris, Theo Frey, Rudolph Zinggeler, Fernand Perret, Max Kettel, etc.

Les archives du Centre valaisan de l'image et du son comprennent aujourd'hui 160 fonds différents qui regroupent les œuvres de photographes ou les archives photographiques d'une famille, d'une institution ou d'un collectionneur.

La collection des cartes postales, – plus de 50 000 – commencée par la Bibliothèque cantonale du Valais, est considérée comme un fonds spécial qui continue de s'accroître grâce aux dépôts réguliers des éditeurs.

Les photographies conservées par le Centre valaisan de l'image et du son sont accessibles au moyen de trois instruments de recherches complémentaires: le catalogue RERO, le vidéo-disque et les inventaires.

Pour le compte de *Memoriau*, le Centre conduit un projet pilote national, *La vie quotidienne au fil du temps*, pour le traitement des photographies. Ce mandat, qui ouvre la voie à une photothèque nationale virtuelle, comporte trois volets: la numérisation, le catalogue et la mise en valeur.

Numérisées en haute définition, les photographies, qui proviennent d'une dizaine d'institutions suisses, sont cataloguées dans la base collective de RERO. L'utilisateur a la possibilité de visualiser les images en basse définition et d'avoir des informations complémentaires sur les documents qui l'intéressent.

La première étape de l'informatisation des collections a été menée avec le vidéodisque. Depuis 1989, environ 50 000 photographies ont été cataloguées à l'aide d'un logiciel documentaire qui permet la visualisation instantanée de l'image au moyen d'un vidéodisque. La recherche, sur place, peut se faire selon différents critères (auteur, lieu, sujet, personne...).

Les fonds qui ne sont pas encore informatisés sont néanmoins partiellement accessibles pour des recherches approfondies. Des instruments de recherches, qui vont de la description sommaire à l'inventaire analytique, sont disponibles. Les recherches dans la collection des cartes postales se font encore par consultation directe des documents classés, pour l'essentiel, par lieux.

Les films

Les premières images en mouvement conservées sur le Valais remontent aux premières années de ce siècle. Les 150 fonds constitués comprennent environ 2000 films dans les différents formats: 35 mm, 16 mm, 9 1/2, 8 et 8 mm, comme les vidéos dans les principaux standards.

De nombreux films de fictions ont été tournés en Valais; ils comptent des titres qui ont fait carrière en Suisse et à l'étranger (*Visages d'enfants, Rapt, Derborence...*) Grâce aux contacts établis avec la Cinémathèque suisse et les maisons de production, le Centre a pu se procurer des copies de quelques longs métrages.

Les films documentaires constituent le point fort des collections. Tournés par des professionnels ou des amateurs passionnés, et déposés par leur réalisateur, leur producteur ou leur commanditaire, ils présentent sous des angles divers les principaux aspects du canton.

Ils traitent de la conquête des Alpes (OT de Zermatt), de l'agriculture (Robert Parlier

d'Ollon), de l'aviation (Air-Glacières), illustrent les grands chantiers du siècle (Grande-Dixence), présentent les activités touristiques (Union valaisanne du tourisme), des portraits de Valaisan(ne)s (Jacques Thévoz, Groupe de Tannen) ou encore l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Par ailleurs, plusieurs cinéastes ont déposé leurs archives filmiques (Michel Darbellay, Roland Muller, Pierre-André Thiébaud, Gérard Crittin, Fernand Reymond...).

Un effort particulier a été aussi conduit en faveur de la conservation des films de famille. Quelques dépôts extraordinaires apportent un éclairage nouveau sur la vie quotidienne du passé (Édouard Mussler, Otto Titzé, Francis Germanier, Emmanuel Heynen).

Transférés en vidéo, les films sont consultables dans de bonnes conditions sans porter atteinte aux originaux. Un catalogue en partie informatisé permet les premiers repérages.

Une étude pour intégrer les films dans le catalogue RERO est actuellement en cours, elle inclut la possibilité de visualisation à distance.

Les enregistrements sonores

La technique et la pratique de l'enregistrement sonore sont plus tardives. La conservation surtout s'avère plus problématique. De ce fait, nous avons bien en archives quelques rouleaux de cire gravés datant de la fin du siècle, mais l'essentiel des documents sonores concernant le Valais actuellement conservés sont postérieurs à la Deuxième Guerre mondiale. Disques, cassettes, bandes magnétiques, CD..., la variété des supports est ici aussi très grande, mais sans qu'il soit encore possible de pouvoir choisir un support adapté à la conservation de longue durée.

A côté des achats des productions commerciales mises sur le marché, les collections se constituent grâce aux dons des créateurs et producteurs et grâce aux contrats signés avec les radios nationales pour la copie d'émissions relatives au canton et au dépôt régulier des archives de Rhône FM (Radio-Martigny, puis Radio-Rhône).

Les fonds entrés depuis 1989 sont accessibles par le catalogue collectif. Pour les fonds antérieurs, un catalogue sur fiche ou des inventaires sommaires permettent d'accéder aux documents.

Le Centre est équipé d'un studio pour l'écoute et le traitement des archives. Par ailleurs, un projet conduit en collaboration avec la Radio suisse romande est en cours pour assurer la conservation, le catalogue et la mise en valeur de l'important fonds des patois de la RSR.

De même, le Centre est chargé de l'archivage à long terme de *L'Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand* conduit par le Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel.

Les documents audiovisuels sont soumis à la législation fédérale des droits d'auteurs. Les archives conservées au Centre valaisan de l'image et du son sont régies sous cet angle par différents contrats. Pour quelques fonds, le Centre a reçu ou acheté les droits d'utilisation à des fins scientifiques et culturelles, mais une partie importante des documents sont soumis à autorisation des ayants droit qui, suivant les cas, facturent des droits pour des publications ou des projections.

Le Centre a publié ou coédité plusieurs livres de photographies: *Charles Krebsler, Le Valais et vous, Le Tunnel du Mont-Chemin, Au fil de l'eau, L'épopée des barrages, Oswald Ruppen, Les bisces du Valais, Pierre de Rivaz.*

Il utilise également le relais des médias (journaux, télévision, radio) pour sensibiliser la population à la nécessité de sauvegarder le patrimoine audiovisuel du canton.

AUTRES BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION

par Jacques Cordonier

Bibliothèques possédant des fonds patrimoniaux

Quelques institutions privées disposent en Valais de bibliothèques patrimoniales intéressantes pour la recherche. Pour nous limiter à

l'essentiel, et en plus des collections privées déposées à la Bibliothèque cantonale qui sont mentionnées plus haut ou des bibliothèques de travail des Archives de l'Etat et des Musées cantonaux, nous citerons:

- la bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Maurice;
- les Archives du Chapitre de la Cathédrale de Sion qui comprennent une bibliothèque de livres religieux et juridiques comportant 121 manuscrits, dont le plus ancien date du IX^e siècle, et 90 incunables;
- la Société d'Histoire du Haut-Valais = Geschichtsforscher Verein Oberwallis qui possède une bibliothèque de travail ainsi qu'une collection de quotidiens haut-valaisans²⁷.

Le lecteur trouvera davantage de détails sur ces institutions, ainsi que les adresses et la description de plusieurs autres en consultant le *Guide de la documentation régionale de la COTRAO*²⁸.

La cellule de recherche de la Bibliothèque

En vue de stimuler les recherches sur le patrimoine culturel valaisan et plus particulièrement celui détenu par les services culturels de l'Etat, la Bibliothèque s'est dotée d'une antenne de recherche. Son rôle est de mener des recherches historiques en rapport avec les activités et collections des institutions cantonales, d'élaborer ou de participer à l'élaboration d'outils destinés à la recherche scientifique en histoire. Elle s'applique à développer et à maintenir des contacts avec les universités et autres centres de recherche. Enfin, elle accueille et oriente les chercheurs en histoire et sciences humaines désireux d'effectuer une recherche sur le patrimoine valaisan.

Responsable:
Antoine Lugon, chargé de recherches
Bibliothèque cantonale,
rue des Vergers 9, CH 1951 Sion
E-mail: antoine.lugon@bcvs.usnet.ch

■ 27 Adresses:

- Archives du Chapitre de Sion, Place de la Cathédrale, 1950 Sion; responsable: chanoine Paul Werlen.
- Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, Case postale 142, 1890 Saint-Maurice; responsable: chanoine Olivier Roudit.
- Société d'Histoire du Haut-Valais = Geschichtsforscher Verein Oberwallis, Stockalperschloss, Postfach 246, 3900 Brig, responsable de la bibliothèque, Josef Biffiger c/o Bibliothèque cantonale, Sion.

28 *Parcours à travers la documentation régionale des Alpes Occidentales = Percorso attraverso la documentazione regionale delle Alpi Occidentali*, [S.l.] [s.n.], 1991. Ce guide est tenu à jour sur le site internet de la COTRAO et peut être consulté à l'adresse: <http://www.unil.ch/cotrao/>. Créée en 1982, la Communauté de Travail des Alpes Occidentales (COTRAO) est une association qui comprend les régions françaises Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, les cantons suisses de Genève, du Valais et de Vaud, ainsi que le Piémont, la Ligurie et la Vallée d'Aoste en Italie. Son objectif est de développer entre ses membres les échanges d'informations afin de réaliser des actions transfrontalières communes.

Autres bibliothèques

Plusieurs institutions de niveau universitaire (Institut universitaire Kurt Bösch, Ecole d'ingénieurs, Haute Ecole de gestion, etc.) ou des services de l'administration cantonale possèdent des bibliothèques spécialisées dont on trouvera la description et les adresses dans le feuillet d'information diffusé par la Commission de coordination des bibliothèques spécialisées (COCOBIB), disponible à la Bibliothèque cantonale et consultable sur son site internet. Un répertoire complet des bibliothèques valaisannes est également disponible sur ce site.

PISTES POUR DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES À VENIR

A quelques exceptions près, les collections de la Bibliothèque cantonale ne sauraient offrir

le matériau exclusif pour une recherche en sciences humaines. Plus généralement, elles permettent de faire l'état de la question avant d'exploiter des fonds d'archives ou de conduire une recherche sur le terrain. Elles apportent également la documentation dont le chercheur a besoin pour son travail d'analyse.

Il convient cependant de signaler quelques domaines où les fonds de la Bibliothèque proposent un matériau riche et encore peu exploité.

Dans le domaine des imprimés, on citera tout particulièrement la presse valaisanne dont l'exploitation gagnerait à faire l'objet d'une démarche de recherche suivie et systématique. Il en va de même des coupures de presse²⁹.

A l'exception notable de la Bibliothèque Supersaxo³⁰, les collections d'origine privée de la Bibliothèque n'ont pas fait l'objet de travaux de recherche; elles gagneraient à être mieux étudiées.

■
²⁹ Jean-Charles Rey, *L'image du Valais dans la presse romande*, Genève, Université de Genève, Faculté de sociologie, 1990, 139 f.

³⁰ Voir note 17.

Direction des Musées cantonaux,
Place de la Majorie 15, CH-1950 Sion
Tél. 027/606 47 00, fax : 027/606 46 74
E-mail: musées.cantonaux@vs.admin.ch
Directrice: Marie Claude Morand

Les Musées cantonaux trouvent leur origine dans les «cabinets de curiosités» constitués au XIX^e siècle par les jésuites qui tenaient le Collège de Sion. Ce sont les collections d'histoire naturelle, de physique et de chimie du père Etienne Elaerts qui sont, en 1829, le premier germe du développement futur. En 1883 sera créé le Musée cantonal d'histoire, suivi par le Cabinet cantonal de numismatique en 1893, le Musée cantonal des beaux-arts en 1946, le Musée cantonal d'histoire militaire au Château de Saint-Maurice en 1974, et le Musée d'archéologie en 1976.

Chaque musée cantonal a non seulement pour mission de constituer, de développer et de mettre à la disposition du public des collections de biens culturels, mais encore d'étudier ce patrimoine et de diffuser les connaissances ainsi acquises par le biais de recherches, d'expositions (123 depuis 1984) et de publications³¹.

Chacun des musées accueille régulièrement des stagiaires et des chercheurs intéressés à l'histoire culturelle du Valais et des Alpes. Les conservateurs du Musée cantonal d'histoire ont particulièrement développé cette problématique, notamment en co-organisant l'exposition «L'homme et les Alpes», Grenoble, Turin, Sion, 1992-1993 et en participant à la publication homonyme qui l'accompagne. Bibliographie: On trouvera tous les renseignements pratiques (adresses, possibilités

d'accès) sur les six musées cantonaux et sur 40 musées locaux dans *Les Musées du Valais. Guide des musées et collections*, Sion 1998.

LE MUSÉE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE

par Philippe Curdy

Grange-à-l'Evêque, 12, place de la Majorie,
1950 Sion
Tél. : 027/606 47 00, fax : 027/606 46 74
(Direction)
Responsable: Philippe Curdy
Tél. : 027/606 46 83

Les collections du Musée sont composées d'acquisitions anciennes (XIX^e - début XX^e siècle) qui en constituent le fonds. S'y ajoutent graduellement les principales pièces extraites des fouilles archéologiques effectuées sur le territoire du canton. La période concernée recouvre la Préhistoire, la Protohistoire et la période romaine. Les pièces qui concernent le haut Moyen Age sont du ressort du Musée cantonal d'histoire.

Le Musée est géré par un conservateur. Tout chercheur peut, sur demande justifiée, accéder aux pièces archéologiques. L'inventaire sur base de données informatiques (informations scientifiques, documents iconographiques) est partiellement accessible (protection de certaines données). La photothèque dispose également d'un fonds iconographique des pièces les plus importantes.

Les points forts des collections

Le fonds Guigoz

Forte de plus de 5000 pièces, cette donation comprend une riche collection de verres

antiques et récents. S'y ajoutent un ensemble de vases grecs et étrusques et diverses terres cuites (tuiles, bas-reliefs, etc.). Cette collection n'a été que sommairement inventoriée; seuls certains vases grecs ont fait l'objet d'une publication³².

La nécropole préhistorique du Petit-Chasseur

L'ensemble des pièces et fragments récoltés sur ce site funéraire néolithique est entreposé au Musée (vitrines d'exposition et dépôts). Des études ont été publiées sur le gisement, le mobilier et les stèles funéraires. Ces dernières sont exposées au Musée ou conservées dans des dépôts.

L'âge du Bronze

La collection est riche en objets funéraires de l'âge du Bronze récoltés en Valais, en particulier les pièces caractéristiques de la Culture du Rhône (2200-1600 av. J.-C.). Deux travaux de synthèse leur ont été consacrés en 1964 et en 1997.

L'âge du Fer

La culture indigène «alpine» de l'âge du Fer a laissé en Valais une assez riche documentation. A ce jour, aucune recherche de synthèse publiée ne développe exhaustivement tous les aspects de cette culture.

L'époque romaine

Les pièces trouvées sur le site de Martigny sont en grande partie entreposées provisoirement dans les dépôts de l'archéologie cantonale. Peu d'ensembles ont fait l'objet de publications; la documentation est plus ou moins disponible auprès de l'archéologie cantonale (ci-dessous: Service des bâtiments, monuments et archéologie).

Travaux programmés

Pour ce qui est de la conservation et de l'inventoriage à long terme, le Musée va s'effor-

cer de centraliser les informations scientifiques sur le patrimoine mobilier déposé au Musée; mais les pièces qui proviennent des fouilles archéologiques sont en principe – et pour la plupart – déjà analysées, certaines sont décrites par des publications; reste à mettre en valeur ces objets par des expositions thématiques et à soutenir la publication scientifique de corpus inédits.

Thèmes de recherche à développer

Les thèmes de recherche qui, à l'avenir, permettront, malgré des moyens réduits, de mettre en valeur le patrimoine archéologique du

■ ³² Danièle BALLY, *Vases grecs du Musée cantonal d'archéologie, collection Guigoz, 1985; – Vases corinthiens, italo-corinthiens et attiques, collection Guigoz, Lausanne, 1986.*



Stèle anthropomorphe provenant du dolmen M1, Petit-Chasseur, Sion
(Photo H. Preisig)

Musée, s'articulent autour de la place de l'homme dans l'environnement alpin.

On envisage diverses orientations :

- l'évolution du peuplement préhistorique en moyenne et haute altitude;
- l'adaptation de l'homme aux spécificités du milieu montagnard et l'exploitation de ce milieu; le développement de la première métallurgie;
- l'approche des spécificités culturelles du Valais et des zones limitrophes en essayant d'en définir les frontières culturelles et leur mouvance au cours de la Préhistoire et de l'Antiquité.

A ce titre, des projets menés en collaboration avec des chercheurs et institutions universitaires sont hautement souhaitables; certains sont déjà en cours (recherches sur la métallurgie du plomb et de l'argent).

LE CABINET CANTONAL DE NUMISMATIQUE

par Patrick Elsig

Grange-à-l'Evêque, Place de la Majorie 12,
1950 Sion

Fax: 027/606 46 74 (Direction)

Responsable: Patrick Elsig

Tél.: 027/606 47 05

Ouvert sur rendez-vous pour les recherches
scientifiques

Le Cabinet cantonal de numismatique conserve environ 10 000 objets relatifs à la numismatique au sens large (monnaies, billets de banque, papiers-valeur, coins de frappe, jetons, médailles, etc). Si de généreuses donations ont conféré à ce fonds une connotation internationale (des monnaies grecques antiques aux pièces modernes de la Chine), les responsables de l'institution ont toujours privilégié la notion de patrimoine valaisan. Le point fort des collections reste donc centré sur les monnaies frappées en Valais ou trouvées sur sol valaisan, ainsi que sur tous les objets apparentés ayant un lien avec le canton. La palme revient aux frappes des évêques de Sion

(fin du XV^e siècle-fin du XVIII^e siècle) dont le Cabinet cantonal de numismatique rassemble bon nombre de pièces rares, voire uniques. Dans ce domaine, la collection du Cabinet cantonal figure certainement parmi les plus complètes connues. Périodiquement, de nouvelles acquisitions ou des versements de trouvailles monétaires en accroissent encore l'intérêt.

Au Cabinet cantonal de numismatique est également rassemblée une documentation aussi large que possible sur la numismatique valaisanne dans toutes ses ramifications. Afin de permettre les déterminations principales, une petite bibliothèque spécialisée regroupe les ouvrages de base sur les monnayages les plus couramment rencontrés dans les collections (République et Empire romains, Europe médiévale et moderne, monnaies et médailles suisses). On y trouve aussi la plupart des publications de la Société suisse de numismatique, de l'Association des Amis du Cabinet des médailles de Lausanne et de l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses.

D'autre part, outre la logistique liée au secrétariat central des Musées cantonaux, le travail



*Le double thaler de 1501 représentant saint Théodule. La légende porte: + PRECIBUS S. THEODOLI DIMISSA EST CULPA CAROLI
(Photo H. Preisig)*

de recherche au Cabinet de numismatique est facilité par un fichier d'inventaire informatisé et un équipement technique de base (binoculaire à zoom, balance de précision).

Cette petite institution permet donc toute recherche fondamentale sur la numismatique valaisanne et sur les trouvailles monétaires dans le canton.

LE MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS

*par Marie Claude Morand
et Pascal Ruedin*

Place de la Majorie 15, 1950 Sion

Tél: 027/606 46 90

Châteaux de la Majorie et du Vidomnat

à Sion et Château Mercier à Sierre

Responsables: Marie Claude Morand
(direction) et Pascal Ruedin, conservateur

Ouvert en 1947, le Musée cantonal des beaux-arts³³ est une institution de conservation, d'étude et de promotion des arts plastiques anciens, modernes et contemporains. Comme institution cantonale, le musée met un accent particulier – mais non exclusif – sur la production artistique se rapportant au Valais.

Le musée est dirigé par la directrice des Musées cantonaux. Il est géré par un conservateur (poste à 70%), assisté par une préposée aux inventaires (30%) et, ponctuellement, par des stagiaires. Il s'appuie en outre sur les services centraux de la Direction des Musées cantonaux qui disposent d'équipes technique, administrative, pédagogique et de gardiennage, ainsi que d'une bibliothèque et d'une photothèque.

La collection et ses points forts

La collection comprend quelque 2000 objets, essentiellement des peintures, des sculptures, des œuvres d'art graphiques et multimédia, du XVIII^e siècle à nos jours. La peinture est prédominante.

La peinture de genre rurale du XIX^e et du début du XX^e siècle forme un premier point fort de la collection, avec des ensembles d'œuvres de Raphaël Ritz, Edouard Ravel, Ernest Biéler, Marguerite Burnat-Provins, Raphy Dallèves, Edmond Bille, Edouard Vallet. Ce secteur est notablement enrichi par le dépôt de la collection de la Fondation Michel Lehner, ainsi que par des donations d'artistes ou de familles d'artistes (Ritz, Dallèves).

Pour la première moitié du XX^e siècle, la collection rend compte des réactions aux avant-gardes internationales que manifestent, dans des registres divers, les tableaux de René Auberjonois, Alice Bailly, Alexandre Blanchet, Emile Chambon, Albert Chavaz, Paul Monnier. Les donations de la famille du peintre Charles-Clos Olsommer complètent cet ensemble.

Le dialogue avec l'abstraction réunit les œuvres des décennies d'après-guerre, en particulier celles des peintres Leo Andenmatten, Suzanne Auber, Paul Messerli et Gottfried Tritten, ainsi



La «Saviésanne» d'Ernest Biéler (1925)
(Tempera sur carton, photo H. Preisig)

■ 33 Bibliographie: *Le Musée cantonal des beaux-arts de Sion (1947-1997). Naissance et développement d'une collection publique en Valais: contextes et modèles*, dir. par Pascal GRIENER et Pascal RUEDIN, Sion, Musées cantonaux du Valais, 1997, 440 pages.

que des sculpteurs et plasticiens Angel Duarte, André Gigon, André Raboud et André-Paul Zeller. Les donations Fernand Dubuis, Léonce-Maurice Gaudin et Gottfried Tritten soulignent les liens de cette production avec la scène artistique internationale.

Les œuvres des artistes les plus jeunes dialoguent directement avec le foisonnement des expressions plastiques de ces quarante dernières années: «monochromie» (Stéphane Brunner, Josée Pitteloud), art minimal (Olivier Genoud, Pierre-Alain Zuber), art conceptuel (Yan Duyvendak, Gilles Porret, Guy Zahler), néo-expressionnisme figuratif ou abstrait (Christiane Lovay, Olivier Saudan, Francine Simonin, Philippe Wenger), support-surface (Jean Stern), transavantgarde (François Boson), installations et performances (Felice Varini, Marina Abramovic), art vidéo (Daniela Pellaud), computer art (Hervé Graumann), etc.

La recherche et sa mise en valeur

Le Musée cantonal des beaux-arts met en valeur ses collections et les recherches qui les concernent. Il organise à cet effet des expositions scientifiques et pédagogiques, ainsi que des installations et des performances. Il présente sa collection par roulement, autour d'un thème spécifique. Il publie des catalogues d'exposition et des dossiers pédagogiques. Son activité est marquée par la volonté de placer l'étude de la collection dans une perspective historique, internationale, comparative, critique, et toujours didactique.

Le Musée tient à jour une importante documentation se rapportant à l'éventail de ses collections et de ses projets: inventaire informatisé, dossiers d'œuvres, dossiers de restauration, documentation d'artistes et d'institutions artistiques, archives du musée, bibliothèque et photothèque spécialisées. La plupart de ces ressources peuvent être consultées par les chercheurs sur demande préalable.

Les recherches concernant les artistes représentés dans la collection du Musée se sont le plus souvent limitées à une approche monogra-

phique et régionaliste. Rares sont, en général, les publications et les expositions qui font figure de références définitives. Quant aux artistes contemporains en particulier, ils ont rarement fait l'objet de publications à caractère scientifique. Ces dernières permettent seules, pourtant, de situer les œuvres anciennes et modernes de la collection dans un contexte historique et problématique pertinent.

Le Musée entend développer des domaines d'excellence grâce à des recherches dans les directions suivantes:

- échanges artistiques entre modèles internationaux et création locale en général, et en particulier aux XVII^e et XVIII^e siècles;
- primitivismes intra-européens (peinture de genre rurale et archaïsmes stylistiques entre 1850 et 1920);
- production artistique en Suisse dans les années 1950 et 1960;
- approche historique et critique de l'art contemporain;
- initiation du grand public et des écoles aux principaux modèles et courants artistiques de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Pour ce faire, le Musée collabore avec des chercheurs, des universités, d'autres institutions culturelles et des centres de recherche. Il accueille des stagiaires et des mandataires scientifiques. Il est ouvert aux propositions des chercheurs (expositions) et disponible au conseil scientifique (mémoires de licence, thèses, articles, dépôt d'archives, etc.).

MUSÉE CANTONAL D'HISTOIRE-DÉPARTEMENT D'ETHNOGRAPHIE

par Thomas Antonietti

Château de Valère, 1950 Sion
Tél: 027/606 47 10
Responsable: Thomas Antonietti
Tél.: 027/606 46 86

Les points forts des collections ethnographiques résident dans les domaines de l'agriculture, de l'économie domestique, de l'habillement,

de l'artisanat, des transports et de la religion, avec un accent particulier sur les XIX^e et XX^e siècles. Pour le Moyen Age et les temps modernes, la vie quotidienne et la culture populaire sont fortement sous-représentées en regard de la culture des élites. Pour les XIX^e et XX^e siècles, manquent d'importants domaines de la vie quotidienne moderne. L'aire géographique de



*Vierge à l'Enfant (XIII^e siècle) provenant de l'ancienne église
Saint-Sylve de Vex
(Photo H. Preisig)*

la collection englobe le territoire de l'actuel canton du Valais. En dehors de ce territoire ne sont collectés que des objets en relation avec le Valais.

En vue d'une collecte de documentation, le département d'ethnographie met aujourd'hui l'accent sur les phénomènes du changement affectant la société, la vie quotidienne et la culture. En coordination avec les musées locaux et régionaux, il collecte prioritairement les objets ayant la plus forte représentativité possible pour l'ensemble du canton.

L'inventaire de la collection est consultable selon des rubriques telles que l'âge, l'origine, la fonction, etc. Le fichier manuel obéit à un classement par groupes fonctionnels d'objets, dont certains accompagnés de documentation ou de fonds d'archives.

Le département d'ethnographie du Musée cantonal d'histoire fait porter son activité de documentation et de recherche sur ses propres collections. Dans ce but, il entretient, entre autres, un centre de documentation ethnographique sur le Valais. Ses archives sont classées par thèmes: nourriture, habillement, économie domestique, habitat, économie rurale et alpestre traditionnelle, artisanat, transports, coutumes, religion, formes d'organisation sociale, etc. Pour certains thèmes (habitat, artisanat, usages profanes et religieux, manifestations officielles, néo-folklore, images et représentations du Valais), on dispose de véritables unités de documentation comprenant des photographies, des enregistrements et des documents écrits.

Au centre du travail d'un musée se situe l'objet. Le département d'ethnographie voue donc aussi une part de son activité aux fondements théoriques de la relation muséale avec les choses. A ce domaine appartiennent les méthodes de recherche sur la culture matérielle, les conseils pratiques de muséographie et les travaux sur la culture matérielle comme source historique et ethnographique.

Les inventaires et fonds d'archives du département d'ethnographie sont en principe accessibles sur demande à tous les chercheurs, étudiants ou personnes intéressées.

Dans le cadre de ses objectifs, le département d'ethnographie du Musée cantonal d'histoire collabore avec des institutions apparentées. Il entretient des relations particulières avec le Laboratoire de recherche en ethnologie régionale contemporaine (LABREC) et avec l'Association valaisanne des musées qui ont tous deux leur siège au Musée cantonal d'histoire. Le LABREC édite une série (Cahiers d'ethnologie valaisanne) à laquelle contribuent aussi des chercheurs extérieurs aux Musées.

LE MUSÉE CANTONAL D'HISTOIRE MILITAIRE (MCHM)

par Gérard Delaloye

Château, 1890 Saint-Maurice

Tél.: 024/485 24 58

Ouvert tous les jours sauf le lundi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(visite guidée sur demande)

Responsable: Gérard Delaloye

Tél.: 024/485 26 72

Après 25 ans d'existence, le MCHM a été doté d'un poste de conservateur à 40% dont le titulaire est entré en fonction le 1^{er} mai 1998. C'est dire que ce musée entre dans une période de réorganisation générale dont il est encore difficile au moment présent de dire à quel rythme elle va avoir lieu.

Néanmoins, il est possible de dégager les axes de réflexion suivants:

- respecter le mandat fixé par le Conseil d'Etat lors de la fondation du MCHM;
- témoigner de l'histoire militaire de la République du Valais à partir du moment où elle est devenue canton suisse en 1815 – tout en présentant les collections selon les critères actuels de la muséologie. Par rapport à l'exposition permanente actuellement visible, cela suppose un effort en direction de la mise en perspective historique des différentes phases de l'évolution

militaire du canton. Cela suppose aussi l'élargissement du musée à des champs d'activité qui ne sont pas ou peu couverts: troupes de montagne, aviation, protection civile...

- tenir compte des divers partenaires du MCHM (sociétés d'études militaires, de tir, etc.) dans l'élaboration du concept muséologique;
- faire du MCHM un centre d'études d'histoire militaire dans le sens le plus large en englobant aussi bien des disciplines très spécialisées comme l'étude des uniformes, des armes ou des forteresses que la stratégie de la guerre en montagne.

A l'heure actuelle, le MCHM dispose déjà d'instruments très intéressants.

Le château dans lequel il est installé est une construction typique de l'Ancien Régime et témoigne par lui-même de la conception militaire dominante du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle.

Au début du XIX^e siècle, le château a été intégré dans les fortifications conçues par G.-H. Dufour pour assurer la défense de la nouvelle Confédération suisse. Il devient à ce titre



Crosse damasquinée de carabine

(P.-A. Jardinier, Monthey, 1840, Musée d'histoire militaire,
photo H. Preisig)



partie d'un ensemble fortifié de grand intérêt dans la mesure où les vestiges sont nombreux et bien conservés, à commencer par la tour Dufour, récemment restaurée. Une utilisation judicieuse de ce bâtiment est à l'étude. Cet ensemble de fortifications témoigne de la stratégie défensive suisse au siècle passé.

Au XX^e siècle, la création des forteresses de Savatan, Dailly, puis du Scex, enfouies dans la roche, rend caduc le système Dufour, mais leur proximité est un élément important pour l'étude de l'évolution de la pensée militaire helvétique.

Les collections actuelles du MCHM sont intéressantes et diversifiées et permettent une étude de l'évolution de l'armée suisse dès 1815. Les points forts sont les uniformes et l'armement de l'infanterie. Mais le MCHM est aussi riche en armes de forteresses et en maquettes de fortifications. Les deux salles consacrées à l'ingénierie militaire sont du plus haut intérêt.

Actuellement, les collections présentées sont centrées sur les armes, les uniformes et les drapeaux. L'objectif de ces prochaines années est de les élargir aux documents écrits en constituant un fonds archivistique sur l'armée en Valais et une bibliothèque centrée sur la guerre en montagne et les forteresses.

Par ailleurs, le MCHM compte utiliser une partie de ses locaux pour des expositions temporaires. A l'automne 1999, a été présentée une exposition sur l'intégration en 1815 de la Haute-Savoie à la neutralité suisse et les conséquences de cette neutralisation sur le Chablais.

A moyen terme, nous nourrissons le projet de monter une grande exposition sur le concept de réduit alpin dans l'histoire militaire de la Suisse.

Le MCHM se propose de développer ses activités en étroite collaboration avec la fondation Forteresse historique de Saint-Maurice, avec la Bibliothèque militaire fédérale à Berne et les autres sociétés vouées à l'histoire militaire.

LE MUSÉE CANTONAL D'HISTOIRE NATURELLE

par Jean-Claude Praz

Av. de la Gare 42, Case postale 2244,
1950 Sion
Tél.: 027/606 47 30, fax: 027/606 47 34
Responsable: Jean-Claude Praz
Tél.: 027/606 47 31

Collections

Le Musée cantonal d'histoire naturelle conserve les collections scientifiques rassemblées en Valais depuis bientôt 200 ans; elles documentent les inventaires successifs réalisés en Valais pour les différents domaines des sciences naturelles, ainsi que l'évolution des classifications et de la nomenclature. La valeur scientifique de ces collections est très variable selon les domaines et les thèmes, et leur intérêt actuel est très inégal.



Grand duc
(Musée d'histoire naturelle, photo H. Preisig)

Ces collections sont cependant des références indispensables pour la compréhension de notre environnement et de son évolution et de l'histoire de nos connaissances.

Les objets conservés n'ont de l'intérêt scientifique et historique que s'ils sont accompagnés des informations classiques sur la date et le lieu de collecte, notées au moment de l'acquisition. L'absence de ces informations ne leur laisse qu'un intérêt de démonstration.

La détermination exacte des spécimens peut être réexaminée à chaque révision. Pour les insectes principalement, le nombre d'espèces a beaucoup augmenté avec la multiplication des recherches et des connaissances. Les collections permettent d'identifier avec les clés actuelles les animaux prélevés autrefois, de tenir ainsi à jour les données sur la répartition des espèces, les inventaires et les publications des auteurs anciens.

Au Musée cantonal d'histoire naturelle, de nombreux spécialistes viennent effectuer ce travail d'identification et d'inventaire et les données sont intégrées dans les banques de données suisses. Les collections sont aussi des témoins de l'évolution de notre flore et de notre faune, de son appauvrissement par la disparition ou la banalisation des biotopes, de l'arrivée d'espèces étrangères, spontanées ou introduites, dans les cultures et les jardins.

Les techniques modernes permettent, en outre, d'en obtenir des informations sur la chimie de notre environnement, sur l'histoire génétique des populations, en particulier sur leurs parentés, leur variabilité et leur diversité.

Deux types de collections cohabitent au Musée. Celles qui ont été rassemblées en Valais avec soin, qui portent les informations indispensables sur la provenance des spécimens, ont une valeur historique et scientifique irremplaçable. Les autres, issues du souci encyclopédique d'illustrer le plus grand nombre d'espèces, ont été acquises auprès de commerces spécialisés et ne contiennent généralement que des espèces communes que l'on trouve dans presque tous les Musées. Ces dernières, acquises pour servir à l'enseignement des sciences, n'ont qu'un intérêt pédagogique.

Les tâches du Musée sont de conserver dans des conditions optimales les collections et d'en assurer un accès aisé. La conservation de spécimens au Musée n'est que l'une des nombreuses facettes de la connaissance de notre patrimoine naturel. Il est indispensable d'acquérir, en plus, des connaissances sur les milieux dans lesquels vivent les espèces, sur leur distribution, leur abondance et les variations des populations de chacune d'entre elles. Selon ses possibilités, le Musée rassemble donc les observations et les résultats scientifiques obtenus en Valais, en proposant en échange l'étude de ses collections, de façon à intégrer au mieux l'aspect historique aux connaissances actuelles.

Minéraux

La collection de minéralogie comprend environ 4000 pièces, ordonnées selon les différents groupes systématiques. Elle contient un grand nombre d'espèces minérales des Alpes qui reflètent l'histoire de la minéralogie en Valais et même dans le monde. Dès la fondation du Musée, le Père Étienne Elaerts s'y est intéressé, et après lui Raphaël Ritz et Ferdinand-Othon Wolf dont les collections contiennent aussi des échantillons des principales mines exploitées dans le canton au XIX^e siècle, rassemblés par Heinrich Gerlach et vendus au Musée en 1865(?).

Vers la fin du XIX^e siècle, la collection s'enrichit surtout de minéraux et fossiles étrangers, souvent de belles pièces de localités classiques que le Musée se procurait auprès de commerces spécialisés. Les collectionneurs ne s'intéressent aux « belles cristallisations » qu'au XX^e siècle, et le Musée de Sion ne participe plus aux recherches et acquisitions.

La collection s'est agrandie en 1994 par le dépôt des pièces les plus intéressantes de la collection du Père Capucin Joseph Bickel (1900-1986) et en 1997 par le don de Mme Marguerite Vernon.

De tous les grands travaux réalisés en Valais durant ce siècle, le Musée ne possède que des minéraux provenant du tunnel du Simplon.

Depuis, les trouvailles effectuées en Valais alimentent surtout les collections privées. C'est une grande perte pour le patrimoine valaisan.

Les herbiers

L'herbier cantonal est un témoin essentiel de deux siècles d'activités botaniques valaisannes. Les auteurs sont principalement: Louis de Courten (1800-1874), le Chanoine Alphonse Rion (1809-1856) dont l'herbier contient en partie celui d'Ignaz Venetz (1788-1859), Ferdinand-Othon Wolf (1838-1906), l'abbé Ignace Mariétan (1882-1971), Philippe Farquet (1883-1945), Charles Meckert (1896-1984) et Pierre Tissières (1927-1974).

Les collections zoologiques

De nombreux auteurs ont rassemblé des collections entomologiques fort complètes. Le Musée conserve principalement les collections entomologiques du Chanoine Favre (1843-1905) et de M. Maurice Paul (rassemblée entre 1890 et 1896). Un grand vide les sépare de celles de Raphy Rappaz (1909-1991), acquise en 1979 et 1991, de Henri Baumgartner (don de M. Jean-Jacques Jost en 1989) et d'Emmanuel de Bros, don du collectionneur en 1993.

Une importante collection de coquillages marins, lacustres et terrestres n'est pas inventoriée. Elle n'est pas documentée et a probablement été achetée.

Les vertébrés proviennent de dons, d'achats et de la naturalisation d'animaux au Musée. De 1890 à 1900, M. Glanzmann a préparé de très nombreux animaux. Malheureusement, cette collection est très peu documentée, de même que manquent des informations sur les principaux donateurs, des chasseurs intéressés à conserver les résultats de leurs tirs, et des Valaisans expatriés, missionnaires ou ingénieurs, qui ont probablement fourni les oiseaux et les mammifères exotiques du Musée. Le solde de la collection a été acquis auprès de commerces spécialisés.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, les ouvrages de détermination permettent un travail précis sur le terrain. Des spécimens ne sont prélevés que lors d'études particulières. C'est le cas surtout en entomologie, et pour quelques familles de plantes, lorsque la détermination ne peut se faire directement sur le terrain. Il est alors souhaitable de conserver des spécimens.

Le Musée est un centre d'activités scientifiques, un lieu de rencontre et de travail pour les spécialistes, amateurs et professionnels. Les collections scientifiques sont liées à une bibliothèque de références complète.

Les sociétés savantes et des groupements de scientifiques se réunissent au Musée et y organisent une partie de leurs activités: La Murithienne, Société valaisanne de sciences naturelles, fondée en 1861, nommée ainsi en mémoire du Chanoine Laurent-Joseph Murith (1742-1816), le Groupe valaisan pour l'étude et la protection des chauves-souris, la Société entomologique valaisanne, les ornithologues, etc.

L'un des buts du Musée est de rassembler et de conserver des spécimens pour servir la connaissance de la nature et celle de l'histoire des relations que l'homme entretient avec elle. Sa contribution pour garantir la sauvegarde de notre patrimoine naturel est cependant très limitée. C'est la conservation des biotopes en suffisance qui assure la conservation de la biodiversité.

ASSOCIATION VALAISANNE DES MUSÉES *par Thomas Antonietti*

Rue des Châteaux 14, 1950 Sion
Tél.: 027/606 46 86
Responsables: Thomas Antonietti, président
Werner Bellwald, conservateur

L'Association valaisanne des musées³⁴ (AVM) a été fondée en 1981. L'AVM a pour but la promotion des intérêts des musées en Valais. Ses

■
34 Bibliographie: Association valaisanne des musées locaux / Vereinigung der Walliser Ortsmuseen, *Statuts / Statuten*, 1981/1991. Association valaisanne des musées locaux / Vereinigung der Walliser Ortsmuseen, *Dynamique régionale des musées. Intérêt d'une structure commune. Colloque international du 19 et 20 septembre 1996 à Bagnes, Valais / Regionalmuseale Synergien. Kleinmuseen organisieren sich. Internationale Tagung vom 19. und 20. September 1996 in Bagnes, Wallis, Sion*, 1997. Musées cantonaux du Valais, Association valaisanne des musées locaux, Monographic SA, *Les Musées du Valais. Guide des musées et collections*, Sion, 1998. Walliser Kantonsmuseen, Vereinigung der Walliser Ortsmuseen, Monographic SA, *Museen im Wallis. Führer durch Museen und Sammlungen*, Sitten, 1998.

tâches essentielles résident dans le soutien aux missions fondamentales du musée:

- développer et inventorier des collections de biens culturels;
- documenter et faire des recherches autour de ces collections;
- les conserver et les restaurer;
- les exposer et les mettre en valeur.

L'AVM favorise l'échange d'expériences entre les professionnels et les bénévoles actifs dans les musées. Elle soutient l'activité des musées membres, tout particulièrement par le biais de conseils, d'échanges d'informations et de programmes de formation continue.

Au premier chef, l'association se conçoit comme un centre de prestations destiné à ses membres. Elle offre son aide sous forme de conseil, de formation et de collaboration active, aussi bien dans le domaine du travail muséal concret (collecte, conservation, inventariage, documentation, recherche, exposition, médiation) que dans des questions d'organisation et de financement. Dans ce but a été créé en 1998 un poste à temps partiel de conservateur ambulant.

Un des buts de l'association est de rendre utilisable pour des disciplines comme l'histoire, l'ethnographie ou la linguistique, le potentiel des collections locales rassemblées souvent par des amateurs. Cela ne peut se faire que par des travaux de documentation et d'inventariage effectués sur place.

Un résultat concret de ce travail est le centre de documentation avec son fichier central des musées locaux valaisans à Sion. On trouve là, classées par musées, des données sur l'histoire et sur l'activité actuelle des musées locaux et régionaux du Valais. Le fichier manuel constitue un double des fiches d'inventaire établies dans chacun des musées. Ce fichier est classé par matières³⁵.

Les points forts des collections se situent dans les domaines de l'ethnographie et de la vie quotidienne. Les domaines comme l'histoire événementielle, l'histoire politique, l'archéologie, l'histoire naturelle et l'art sont plutôt faiblement représentés.

Dans certains cas, l'AVM offre aussi à des étudiants des possibilités de stage pratique. Il s'agit de travaux d'inventaire de collections déterminées dans un musée local. L'association offre aussi son aide aux étudiants travaillant sur la culture matérielle et leur facilite le contact avec les responsables des musées locaux et régionaux.

D'un point de vue institutionnel, l'AVM travaille en étroite collaboration avec les Musées cantonaux, en particulier avec le Musée cantonal d'histoire. Le Centre de documentation et le fichier central de l'AVM sont déposés dans les locaux du Musée cantonal d'histoire.

La documentation est accessible sur demande aux chercheurs, étudiants et personnes intéressées.

■
³⁵ Pour la méthode de classement, voir Walter TRACHSLER, *Systematik kulturhistorischer Sachgüter*, Bern 1981, une traduction française, établie par les soins de l'AVM, est disponible.

Service des Bâtiments, Monuments
et Archéologie
Bâtiment de Courten, Place Saint-
Théodule, Case postale 405, 1951 Sion
Tél. : 027/606 38 07, fax: 027/606 38 04
Responsable: Benoît Coppey,
adjoint au Patrimoine

Domaines d'activités

Sous le titre « patrimoine bâti et archéologie » on tend à regrouper toutes les traces physiques laissées par nos ancêtres au cours de leurs acti-

vités ordinaires, qu'elles soient familiales, sociales, politiques ou religieuses, domestiques, agricoles, artisanales, industrielles ou touristiques. Les témoins de ces activités « culturelles », par opposition à celles dites « naturelles », se manifestent aussi bien dans les paysages cultivés que dans les localités, les bâtiments ou leur mobilier. Ne sont pas inclus dans cette notion les objets de valeur artistique ou ethnologique dont la prise en charge est confiée aux musées cantonaux. Le patrimoine de tradition orale (langage, musique), la danse ou les costumes sont également traités séparément.



*Groupe de raccards au lieu-dit «Bisse d'en-bas», à Saint-Luc
(Photo Service des bâtiments, monuments et archéologie)*

Tâches

Le secteur patrimoine bâti et archéologie de l'administration cantonale est chargé de veiller à la préservation, à la conservation, à l'étude et à la diffusion des connaissances du patrimoine bâti et archéologique.

Sur la base d'inventaires, d'expériences, de comparaisons sur tout le territoire cantonal, ou sur avis d'experts extérieurs, il évalue les objets et prodigue les conseils nécessaires à leur conservation et à leur mise en valeur.

Par le biais de subventions, il encourage les personnes et instances intéressées à contribuer également à la prise de conscience et au maintien du patrimoine.

Organisation

Le secteur patrimoine bâti et archéologie de l'administration cantonale est rattaché au Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE). Afin de remplir les tâches afférentes, le SBMA dispose de spécialistes dans les domaines de l'histoire, de l'architecture, de l'histoire de l'art et de l'archéologie, regroupés dans les quatre offices suivants:

Protection des sites

Monuments historiques

Recherches archéologiques

Protection des biens culturels.

PROTECTION DES SITES

Service des bâtiments,
monuments et archéologie
Bâtiment de Courten,
Place Saint-Théodule, Case postale 405,
1951 Sion
Tél.: 027/606 38 07, fax: 027/606 38 04
Responsable: Benoît Coppey

Organes

Les organes de la Protection des sites sont:
– une commission rattachée administrative-

ment au Service des bâtiments, monuments et archéologie, présidée par l'architecte cantonal et composée d'architectes, d'historiens des monuments, ainsi que de représentants de l'aménagement du territoire;
– une équipe composée d'architectes et de chefs de chantiers (un pour le Haut-Valais et un pour le Valais romand) pour le suivi des travaux subventionnés.

Tâches

Les tâches de la Protection des sites peuvent se résumer comme suit:

- évaluation des demandes d'autorisation de bâtir sous l'angle de la mise en valeur des sites, du patrimoine rural ou du paysage construit;
- conseil aux particuliers ou aux collectivités sur les questions liées à la conservation et la mise en valeur de sites bâtis ou de bâtiments déterminant l'image d'un site;
- procédure de classement de sites bâtis en vertu de leurs qualités spatiales, historiques ou architecturales ou de leur qualité de situation;
- octroi de subventions et suivi des projets de restauration ou de réfection de bâtiments déterminant l'image d'un site (en particulier réfection de toitures ou de façades);
- collaboration avec les communes pour l'établissement de plans de sauvegarde dans le cadre de la révision de leur plan d'aménagement local;
- interaction avec les autres partenaires en charge de la protection des sites sur le plan national;
- suivi d'études liées au patrimoine bâti.

Ne font pas partie des tâches ordinaires les projets de sauvegarde de bâtiments ou de sites – tâche dévolue aux privés ou aux communes, sous surveillance des services de l'Etat – de même, faute de moyens, la surveillance et le contrôle de l'évolution des sites.

Objets et buts de la protection

Selon la définition donnée à l'article 7, al. 3 de la Loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites du 13 novembre 1998, les

objets de protection spécifiques au domaine des sites sont:

- [...] *les ensembles bâtis et constructions qui doivent être préservés en raison de leur situation ou de leurs qualités spatiales, historiques, architecturales ou socioculturelles;*
- *les autres objets de valeur, témoins des activités domestiques, agricoles, artisanales et sociales, ainsi que du développement industriel et touristique;*
- *les constructions ou installations constituant des éléments caractéristiques de valeur pour le paysage dans lequel elles s'inscrivent.*

Le but de la préservation des sites est de garantir une certaine homogénéité des ensembles bâtis, de veiller à leur insertion dans le paysage et de maintenir la mémoire collective de ces lieux chargés d'histoire.

Le but de la conservation des objets de valeur est de permettre leur transmission aux générations futures, dans un état rendant au mieux témoignage de leur édification, de leur passage dans le temps et de leur valeur, de manière à pouvoir contribuer à la connaissance de notre passé historique.

Offre aux chercheurs et au public

La Protection des sites met à la disposition du public intéressé une expérience professionnelle dans le domaine de la conservation des bâtiments anciens; elle peut apporter, sous la forme de subventions, un soutien financier lors de projets de restauration de bâtiments anciens.

Elle souhaite sensibiliser la population et les autorités à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti. Un bulletin d'information sur les techniques d'entretien et de rénovation respectueuses du patrimoine bâti est envisagé à l'intention de tous les professionnels de la construction. Il pourrait aussi contribuer à cette sensibilisation.

La Protection des sites peut aussi apporter aux chercheurs une série d'instruments de connaissance du patrimoine:

- ISOS: Inventaire des sites construits à protéger en Suisse;

- inventaire des villages et hameaux de plus de dix constructions habitées à l'année;
- étude des sites construits du Plan directeur cantonal;
- inventaire des hameaux non pris en compte par l'ISOS, Charles-André Meyer, 1984; Klaus Anderegg et Thomas Antonietti, 1985;
- inventaire des usines hydrauliques traditionnelles du Valais; fiches descriptives et base de données informatique, professeur Paul-Louis Pelet (IRRID) et son équipe;
- étude de la maison rurale du Valais: Wilhelm Egloff, Annemarie Egloff-Bodmer, *Les maisons rurales du Valais*, t. 1, *Le pays, la construction en bois, la maison d'habitation = Die Bauernhäuser des Kantons Wallis*, t. 1, *Das Land, der Holzbau, das Wohnhaus*, Bâle, 1987;
- diverses études et inventaires sur le patrimoine bâti: Saint-Maurice, Liddes, Martigny, Saillon, Saint-Pierre-de-Clages, Sion, Vernamiège, Nax, Mase, Saint-Martin, Lanaz, Evolène, Chalais, Granges, Icogne, Sierre, Grimontz, Saint-Jean, Leuk, Mund, Biel, Naters, Natischer Berg, Simplon...

Travaux en cours

Sont actuellement en cours les travaux suivants:

- continuation, par Roland Flückiger, de l'étude de *La maison rurale du Valais*, tomes II et III, à paraître respectivement en 2000 et 2006;
- inventaire des usines hydrauliques traditionnelles du Valais. Informatisation des données recueillies par le professeur Paul-Louis Pelet (IRRID) et par son équipe.

Perspectives de recherche

Au nombre des perspectives figurent essentiellement l'inventaire et la classification des bâtiments dignes de protection et nécessitant des interventions urgentes, ainsi que l'élaboration de lignes directrices pour le développement des sites construits et la transformation d'anciens quartiers.

MONUMENTS HISTORIQUES

Rue Pré d'Amédée 17, Case postale 478,
1951 Sion
Tél. : 027/606 46 50, fax, 027/606 46 54
Responsable: Renaud Bucher

Organes

La gestion des Monuments historiques est le fait d'une équipe, dirigée par le conservateur des monuments et composée d'un historien des monuments, d'un architecte et de deux chefs de chantiers (un pour le Valais germanophone et un pour le Valais romand).

Tâches

Les tâches dévolues à l'office des Monuments historiques sont les suivantes:

- évaluation des demandes d'autorisation de bâtir, sous l'angle de la protection des monuments;
- procédure de classement de bâtiments en vertu de leurs qualités artistiques, historiques ou architecturales;
- octroi de subventions et suivi des projets de restauration ou de réfection de monuments classés;
- conseil aux particuliers, aux communes ou aux paroisses sur les questions liées à la conservation et la mise en valeur de bâtiments dignes d'être considérés comme monuments historiques, classés ou non;
- collaboration avec les communes pour l'établissement d'inventaires de bâtiments dans le cadre de la révision de leur plan d'aménagement local;
- interaction avec les autres partenaires en charge des monuments historiques sur le plan national;
- suivi d'études liées au patrimoine monumental.

Le manque d'effectifs et de moyens financiers interdit l'établissement d'inventaires. De même, il n'est pas possible de créer une documentation systématique des objets dignes de classement.

Objets et buts de la protection

Selon la définition donnée à l'article 7, al. 3 de la Loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites du 13 novembre 1998, les objets de protection spécifiques au domaine des monuments historiques sont:

[...] les monuments et ensembles historiques dignes d'intérêt par leur valeur architecturale, artistique, historique ou scientifique, ou par leur agencement intérieur, leur équipement ou leur environnement.

Le but de leur conservation est de permettre leur transmission aux générations futures dans un état rendant au mieux témoignage de leur édification, de leur passage dans le temps et de leur valeur, de manière à pouvoir contribuer à la connaissance de notre passé historique.



Vue partielle de l'enceinte de Tourbillon (Sion)
(Photo B. Dubuis)



Offre au public et aux chercheurs

Du fait même de leurs activités, les Monuments historiques peuvent offrir aux chercheurs et au public intéressé:

- un centre de documentation sur les questions touchant à la conservation des monuments anciens;
- une documentation des monuments classés (486 pour l'ensemble du canton);
- une expérience professionnelle dans le domaine de la conservation des monuments anciens;
- un soutien financier sous la forme de subventions lors de projets de restauration de monuments.

Projets et souhaits

L'office souhaiterait organiser la formation d'artisans et d'entreprises du bâtiment aux techniques de restauration en vue d'une plus grande sensibilisation au patrimoine bâti.

Ressources documentaires

- Dans la série *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, trois volumes consacrés au Valais, publiés par Walter Ruppen: *Obergoms*, Bâle, 1976, *Untergoms*, Bâle, 1979, *Oestlich Raron*, Bâle, 1991.
- Diverses études historiques ou archéologiques effectuées dans le cadre de restaurations. (Voir à ce sujet le répertoire de la revue *Vallesia* mentionné ci-dessous note 42).
- Documentation d'archives:
Classée par communes et par monuments, cette documentation est de nature administrative (correspondances, projets, procès-verbaux de séances, appels d'offres, soumissions, devis, décisions, etc.), descriptive (relevés, esquisses, photos) ou scientifique (analyses, notes d'archives et synthèses partielles, etc.). L'accès au chercheur intéressé est possible sur demande écrite motivée.
- Photothèque.
- Centre de documentation de la Cible (Valère):

Ce centre rassemble les informations relatives au château de Valère, regroupées sur une base de données informatique et réunissant les découvertes archéologiques, historiques, iconographiques, héraldiques, statistiques, architecturales, artistiques, ou autres, faites dans le cadre des restaurations des bâtiments. Ce centre est placé sous la responsabilité de M. Patrick Elsig, historien des monuments, tél.: 079/221 05 07.

Travaux en cours

Dans la série *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, deux autres tomes sont actuellement en préparation: Walter Ruppen, *Brig*, à paraître; Gaëtan Cassina, *Sierre*, à paraître, Patrick Elsig, *Monthey*, à paraître.

Perspectives de recherche

Inventaire et classification des bâtiments dignes de classement et nécessitant des interventions urgentes.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

Route du Levant,
[à côté de l'amphithéâtre romain]
1920 Martigny
Tél.: 027/722 65 45, fax: 027/723 36 61
Responsable: François Wiblé

Organes

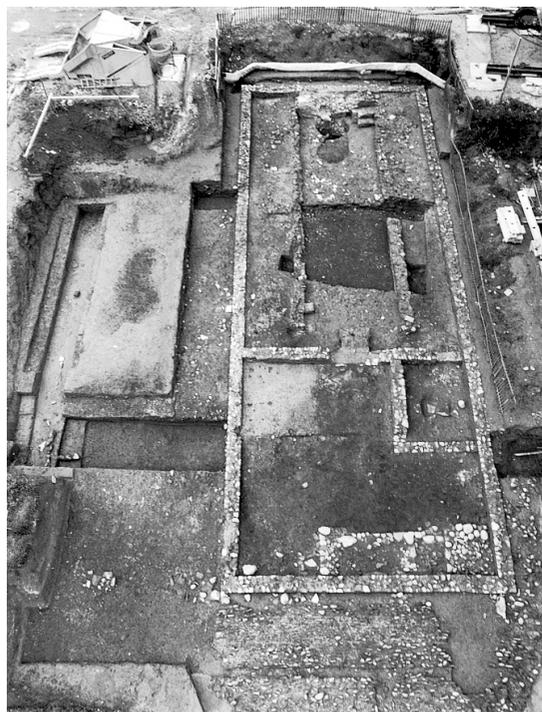
La gestion de l'archéologie cantonale est confiée à une équipe, dirigée par l'archéologue cantonal et composée d'archéologues spécialistes des différentes époques, d'un chef de chantier, ainsi que de dessinateurs spécialisés, d'une photographe et d'une laborantine.

Tâches

Les tâches de l'archéologie cantonale peuvent se résumer ainsi:
– gestion de la carte archéologique sur laquelle

figurent les zones archéologiques proprement dites (présence attestée de vestiges) ainsi que les zones à risques (présence possible de vestiges);

- octroi des crédits destinés à financer les fouilles archéologiques ou l'élaboration des résultats;
- suivi scientifique des recherches archéologiques;
- publications, conférences et expositions;
- gestion de la documentation de fouille et du mobilier archéologique pendant la phase d'étude;
- collaboration avec les communes dans le cadre de la révision de leur plan d'aménagement local;
- interaction avec les autres partenaires en charge de l'archéologie sur le plan national.



Les fouilles du mithraeum de Martigny en octobre 1993,
vue d'ensemble du sud-est
(Photo ORA, Martigny)

Tâches non exécutées

Parmi les tâches que l'office des recherches archéologiques ne peut assumer, il faut mentionner:

- gestion et conservation du mobilier archéologique après étude: cette tâche est dévolue aux Musées cantonaux;
- prospection systématique du territoire; seuls les sites archéologiques menacés sont fouillés.

Objets et buts de la protection

Selon la définition donnée à l'article 7, al. 3 de la Loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites du 13 novembre 1998, les objets de protection spécifiques au domaine de l'archéologie sont:

[...] les objets du patrimoine archéologique ainsi que ses emplacements contenant les vestiges et le mobilier archéologiques connus ou présumés avec leur environnement proche.

En principe l'intégralité du mobilier archéologique est conservée, pour autant que son état le permette. Le but de la conservation de ces objets est de permettre leur transmission aux générations futures dans un état rendant au mieux témoignage de leur nature, de leur passage dans le temps et de leur valeur, de manière à pouvoir contribuer à la connaissance de notre passé historique.

N'est pas conservé le matériel archéologique n'apportant qu'une information redondante et sans intérêt, et dont le volume important causerait de grandes difficultés de stockage et de gestion.

Offre aux chercheurs et au grand public

L'archéologie cantonale est à même d'offrir à la recherche:

- un centre de documentation sur les questions touchant aux découvertes archéologiques dans les Alpes;
- une documentation des fouilles effectuées en Valais jusqu'à ce jour;

- un matériel archéologique consultable par les chercheurs spécialisés;
- la carte archéologique du Valais (mise à jour permanente).

Travaux en cours

Sont actuellement en cours les travaux suivants:

- recherches archéologiques et élaborations subséquentes sur le tracé de la N9 dans le Haut-Valais (principalement sur le site de Brig-Gamsen);
- élaboration des travaux de fouille pour les sites de Martigny (ville romaine et église paroissiale), Massongex (Place Centrale), Saint-Maurice (Cour du Martolet de l'Abbaye), Sion (Petit-Chasseur, Sous-le-Scex, Eglise Saint-Théodule), Turtmann (Village), Visperterminen (Oberstalden);
- élaboration de la carte archéologique du canton.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

c/o Archives cantonales, rue des Vergers 7,
1950 Sion
Tél.: 027/606 46 20 ou 606 46 14,
fax: 027/606 46 04
Responsable: Christophe Valentini

Organes

La protection des biens culturels est confiée à une équipe composée d'un architecte, responsable de l'Office, de trois personnes chargées des inventaires des Monuments d'Art et d'Histoire (une pour le Valais germanophone et deux pour le Valais romand) et d'un architecte mandaté pour l'étude de la maison rurale.

Tâches

Liées à celles de la protection civile en cas de conflit armé, les tâches de la protection des biens culturels sont les suivantes:

- création d'une documentation de sécurité (microfilms, relevés techniques et photo-

graphiques) subventionnée pour les objets mentionnés dans l'inventaire de la Protection des biens culturels: inventaire des biens culturels d'importance nationale (catégorie A) et régionale (catégorie B) pour lesquels des mesures de sauvegarde doivent être prises en priorité;

- création d'abris subventionnés pour les biens culturels meubles, à réaliser par les détenteurs des biens désignés dans l'inventaire PBC, catégories A et B;
- sensibilisation et conseils aux particuliers, aux communautés publiques et semi-publiques sur l'existence, le respect et la sauvegarde que l'on doit porter aux objets de notre patrimoine culturel;
- collaboration et rapport avec les chefs PBC des communes pour l'établissement d'inventaires;
- collaboration à l'Etat-major de la Défense et cours d'introduction sur la PBC;
- suivi et participation aux études liées au patrimoine culturel;
- interaction avec les autres partenaires en charge des biens culturels sur le plan national;
- inventaire des *Monuments d'art et d'histoire* (projet national);
- étude de la *Maison rurale du Valais* (projet national).

Objets de conservation

L'office de la Protection des biens culturels ne conserve rien de manière directe, mais il établit une documentation de sécurité (microfilms, relevés techniques et photographiques) qui, en cas de conflit armé voire de catastrophe naturelle, doit nous apporter tous les renseignements nécessaires au respect et à la sauvegarde des objets importants de notre patrimoine culturel.

En considérant la documentation de sécurité comme une forme indirecte de conservation, seuls les objets classés d'importance nationale (A) et régionale (B) sont documentés et cela pour des raisons de priorité liées au budget imparti.

Offre au public et aux chercheurs

L'office peut offrir au public et aux chercheurs:

- une documentation et des connaissances sur les questions touchant à la PBC;
- une documentation de sécurité sous forme de microfilms et de relevés d'objets classés A et B dans l'inventaire PBC;
- un soutien financier sous la forme de subvention pour les abris et les relevés techniques et photographiques;
- des connaissances et méthodes pour l'élaboration des inventaires.

Projets et souhaits

L'office souhaiterait collecter les inventaires existants sur le canton et mettre en place un journal annuel de la PBC; il souhaiterait plus d'homogénéité quant aux méthodes et principes d'inventaires. Enfin la mise en place

d'une informatisation des données relatives aux biens culturels fait évidemment partie des projets qui lui tiennent à cœur.

Travaux en cours

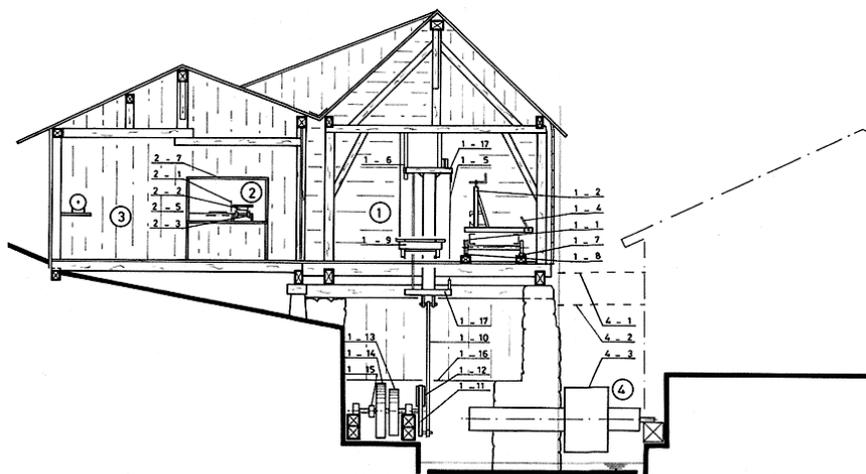
- poursuite des travaux d'inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire;
- recueil des inventaires existants sur les objets du patrimoine culturel;
- informatisation des données sur le patrimoine culturel;
- inventaire des hôtels historiques du canton (1815-1914).

Perspectives de recherche

Connaissance d'ensemble des études et recherches existantes touchant au patrimoine culturel du canton avec consultation informatisée.



DOCUMENTATION DE SECURITE DES MOULINS DE LIDDES relevé technique Archéotech SA / relevé photographique Fibbi-Aepli



*Documentation de sécurité des moulins de Liddes,
relevé technique Archéotech
(Photo Fibbi-Aepli)*

AUTRES ORGANISMES

Une série d'organismes nationaux, cantonaux ou locaux entretiennent des liens plus ou moins étroits avec la gestion du patrimoine bâti. Nous en donnons ici la liste:

Organismes nationaux

LSPN: Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national,
Merkurstrasse 45, Postfach, 8023 Zürich
Tél.: 01/252 26 60, fax: 01/252 28 70

NIKE: Centre national d'information pour la conservation des biens culturels,
Moserstrasse 52, 3014 Berne
Tél.: 031/336 71 11, fax: 031/333 20 60

Organismes cantonaux

Service cantonal de l'aménagement du territoire:

Bâtiment Mutua, Pl. des Cèdres, 1951 Sion
Tél.: 027/606 32 50, fax: 027/606 32 54

Sections cantonales de la LSPN:

a) Section du Haut-Valais:

Heimatschutz Oberwallis,

Président: M. Reinhard Walter,

Chalet Soldanella, 3925 Grächen,

b) Section du Valais romand,

Président: M. Gaëtan Cassina,

Case postale 117, 1963 Vétroz

Organismes communaux

– associations locales de sauvegarde du patrimoine:

(Vieux-Monthey, Pro Octoduro, Fondation Saint-Pierre-de-Clages, Sedunum Nostrum, Dorfschaft Blatten, Pro Historia Glis, Urschiges Terbil, Pro Binntal, Alt Reckingen, et bien d'autres...);

– inventaires communaux:

a) Inventaires des monuments culturels,

b) Inventaires des constructions hors zone à bâtir,

c) Inventaires des mayens,

d) Inventaires des biens culturels.

Organismes ecclésiastiques

– Evêché de Sion, 1950 Sion;

– Commission diocésaine d'art sacré:

Président: M. l'abbé Michel Maret,

Notre-Dame du Silence, La Sitterie,
1950 Sion;

– Paroisses (conseils de fabrique).